[F68]

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de S^t. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S^t. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumsi enim de gravitate & prudentiâ tua, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Epist. 238 ad Pascent.

A LONDRES,

MDCCLXIII.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/e1763jeanjacquesr00rous

ARREST
DE LA COUR
DE PARLEMENT,

QUI condamne un Imprimé ayant pour titre, Emile, ou de l'Education; par J. J. Rouſſeau, *imprimé à la Haye*.... M. DCC. LXII. *à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la haute Juſtice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 9 Juin 1762.

CE jour, les Gens du Roi ſont entrés, & Me. Omer-Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit:

Qu'ils déféroient à la Cour un Imprimé en quatre volumes *in-octavo*, intitulé: *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve*, dit Imprimé, *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît compoſé que dans la vûe de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à ſon Eleve, à développer ce ſyſtême criminel.

Qu'il ne prétend inſtruire cet Eleve que d'après la nature qui eſt ſon unique guide, pour former en lui l'homme moral; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes & comme pouvant toutes avoir leurs raiſons dans

le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelqu'autre cauſe locale qui rend l'une préférable à l'autre, ſelon les tems & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoiſſances que l'inſtinct porte à chercher, flate les paſſions comme les principaux inſtrumens de notre conſervation, avance qu'on peut être ſauvé ſans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuſer l'homme; que ſelon ſes principes, la ſeule raiſon eſt juge dans le choix d'une Religion, laiſſant à ſa diſpoſition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Etre ſuprême que cet Auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Egliſe a preſcrit ſous la direction de l'Eſprit-Saint qui la gouverne.

Que conſéquemment à ce ſyſtême, de n'admettre que la religion naturelle, quelle qu'elle ſoit chez les différens peuples, il oſe eſſayer de détruire la vérité de l'Ecriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres Saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Egliſe, & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de juſtifier non-ſeulement toutes les Religions, prétendent qu'on s'y ſauve indiſtinctement, mais même l'infidelité & la réſiſtance

de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de Jéſus-Chriſt & l'exiſtence de la Religion Chrétienne, qui ſeule a Dieu pour auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blaſphême juſques à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inſpirer une indifférence ſacrilège pour ſes myſteres & pour ſes dogmes qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels ſont les principes impies & déteſtables que ſe propoſe d'établir dans ſon Ouvrage cet Ecrivain qui ſoumet la Religion à l'examen de la raiſon, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plaît à l'eſprit livré à ſes propres lumieres, ou plutôt à ſes égaremens, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécens, des explications qui bleſſent la bienſéance & la pudeur, des propoſitions qui tendent à donner un caractere faux & odieux à l'autorité ſouveraine, à détruire le principe de l'obéiſſance qui lui eſt dûe, & à affoiblir le reſpect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croyent que ces traits ſuffiſent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y ſont répandues forment par leur réunion un ſyſtême chimérique, auſſi impraticable dans ſon exécution, qu'abſurde & condamnable dans ſon pro-

jet. Que seroient d'ailleurs des Sujets élevés dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés du scepticisme & de la tolérance, abandonnés à leurs passions, livrés aux plaisirs des sens, concentrés en eux-mêmes par l'amour propre, qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature, & qui au noble desir de la solide gloire, substitueroient la pernicieuse manie de la singularité? Quels regles pour les mœurs! Quels hommes pour la Religion & pour l'Etat, que des enfans élevés dans des principes qui font également horreur au Chrétien & au Citoyen!

Que l'Auteur de ce Livre n'ayant point craint de se nommer lui même, ne sçauroit être trop promptement poursuivi; qu'il est important, puisqu'il s'est fait connoître, que la Justice se mette à portée de faire un exemple tant sur l'Auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru soit à l'impression, soit à la distribution d'un pareil Ouvrage digne comme eux de toute sa sévérité.

Que c'est l'objet des Conclusions par écrit qu'ils laissent à la Cour avec un Exemplaire du Livre; & se sont les Gens du Roi retirés.

Eux retirés:

Vu le Livre en quatre Tomes in-8°. intitulé: *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve.* Sanabilibus ægrotamus malis;

ipsaque nos in rectum, natura genitos, si emendari velimus juvat. Senec. de Irâ, Lib. XI. cap. XIII. tom. 1, 2, 3 & 4. *A la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & Westfrise.* Conclusions du Procureur Général du Roi; ouï le Rapport de Me Pierre-François Lenoir, Conseiller; la matiere mise en délibération:

LA COUR ordonne que ledit Livre imprimé, sera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Justice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être supprimés; fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Distributeurs ou autres de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & punis suivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la Requête du Procureur Général du Roi, il sera informé pardevant le Conseiller-Raporteur, pour les Témoins qui se trouveront à Paris, & pardevant les Lieutenans Criminels des Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, pour les Témoins qui seroient hors de ladite Ville, contre les Auteur, Imprimeurs ou Distributeurs dudit Livre; pour, les informations faites, rapportées & communiquées au Procureur Général du Roi, être par lui requis & par la Cour ordonné ce

qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé J. J. Rouſſeau, dénommé au Frontiſpice dudit Livre, ſera pris & appréhendé au corps, & amené ès Priſons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé pardevant ledit Conſeiller-Raporteur, ſur les faits dudit Livre, & répondre aux Concluſions que le Procureur Général entend prendre contre lui; & ou ledit J. J. Rouſſeau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquiſition faite de ſa perſonne, aſſigné à quinzaine, ſes biens ſaiſis & annotés, & à iceux Commiſſaires établis, juſqu'à ce qu'il ait obéi ſuivant l'Ordonnance; & à cet effet ordonne qu'un Exemplaire dudit Livre ſera dépoſé au Greffe de la Cour, pour ſervir à l'inſtruction du Procès. Ordonne en outre que le préſent Arrêt ſera imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil ſept cent ſoixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 Juin 1762, ledit Ecrit mentionné ci-deſſus a été lacéré & brûlé au pied du grand Eſcalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute Juſtice, en préſence de moi Etienne-Dagobert Tjabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand' Chambre, aſſiſté de deux Huiſſiers de la Cour. *Signé*, YSABEAU.

A PARIS, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

1762.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE

DE PARIS,

PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre : EMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve.* A Amſterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, 1762.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miſéricorde Divine, & par la grace du Saint Siege Apoſtolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, Proviſeur de Sorbonne, &c. A tous les Fideles de notre Dioceſe : SALUT ET BÉNÉDICTION.

SAINT PAUL a prédit, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'il viendroit *des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, ſuperbes, blaſphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un eſprit corrompu & pervertis dans la Foi.* (*a*) Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'eſt-elle accomplie

(*a*) In noviſſimis diebus inſtabunt tempora periculoſa : erunt homines ſeipſos amantes... elati, ſuperbi, blaſphemi... ſceleſti... criminatores .. tumidi & voluptatum amatores magis quàm Dei... homines corrupti mente & reprobi circa fidem. 2. *Tim.* c. 3. v. 1. 4. 8.

plus à la lettre que dans les nôtres! L'incrédulité enhardie, par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner, en quelque sorte, à tous les âges, à tous les caractères, à tous les états. Tantôt, pour s'insinuer dans des esprits qu'elle trouve déja *enforcelés par la bagatelle*, (*b*) elle emprunte un style léger, agréable & frivole: de-là tant de Romans également obscènes & impies, dont le but est d'amuser l'imagination, pour séduire l'esprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser, pour secouer un joug qui, selon elle, deshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zele de la Religion, & prêche la tolérance universelle avec emportement. Tantôt enfin, réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obscénités, de grandes vérités à de grandes erreurs, la Foi au blasphême; elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténebres, Jesus-Christ avec Bélial. Et tel est spécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroît s'être proposé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre; EMILE OU DE L'ÉDUCATION. Du sein de l'erreur, il s'est élevé un homme

(*b*) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. *Sap.* c. 4. v. 12.

plein du langage de la Philoſophie, ſans être véritablement Philoſophe : eſprit doué d'une multitude de connoiſſances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténebres dans les autres eſprits : caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite; alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées; le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde : on l'a vu invectiver, contre les ſciences qu'il cultivoit; préconiſer l'excellence de l'Evangile, dont il détruiſoit les dogmes; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs. Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'Oracle du ſiecle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage ſur l'inégalité des conditions, il avoit abaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes; dans une autre production plus récente, il avoit inſinué le poiſon de la volupté en paroiſſant le proſcrire : dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion.

Quelle entrepriſe, M. T. C. F.! l'éducation de la jeuneſſe eſt un des objets les plus importants de la ſollicitude & du zele des Paſteurs. Nous ſavons que, pour réformer le monde, autant que le permettent la foibleſſe & la cor-

ruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendroient les impressions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous & à nos Coopérateurs dans le saint Ministere, de veiller ainsi sur les premiers moments de la jeunesse Chrétienne; de lui distribuer le lait spirituel de la Religion, *afin qu'il croisse pour le salut*; (c) de préparer de bonne heure, par de salutaires leçons, des Adorateurs sinceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la ressource & l'ornement de la Patrie?

Or, M. T. C. F. l'Auteur d'Emile propose un plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de son éleve l'éleve de la nature, il met en principe une Assertion démentie, non-seulement par la Religion, mais encore par l'expérience de tous les Peuples, & de tous les temps. *Posons*, dit-il, *pour maxime inconte-*

(c) Sicut modò geniti infantes, rationabile sinè dolo lac concupiscite: ut in eo crescatis in salutem. 1. *Pet.* c. 2.

table, que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits: il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain. A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des ſaintes Ecritures & de l'Egliſe, touchant la révolution qui s'eſt faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F. il ſe trouve en nous un mêlange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice: étonnant contraſte, qui, en déconcertant la Philoſophie Payenne, la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations! contraſte dont la révélation nous découvre la ſource dans la chûte déplorable de notre premier Pere! L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte, & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance; & ſi, durant tout le cours de ſa vie, il ne faiſoit lui-même, ſous la protection, & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſants & continuels? Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus ſaine & la plus vertueuſe; malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquents, trop multipliés; dans quelles erreurs, dans quels

excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?

L'Auteur d'EMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne voulons rien donner à l'autorité; nous, qui ne voulons rien enseigner, à notre* EMILE, *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous? à quelle Secte aggrégerons nous l'Eleve de la nature? Nous ne l'aggrégerons, ni à celle-ci, ni à celle là; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire.* Plût à Dieu, M. T. C. F. que cet objet eût été bien rempli! Si l'Auteur eut réellement *mis son Eleve en état de choisir, entre toutes les Religions, celle où le meilleur usage de la raison doit conduire*, il l'eût immanquablement préparé aux leçons du Christianisme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique; & le culte Chrétien est essentiellement *un culte raisonnable.* (*d*) En effet, *si le meilleur usage de notre raison* ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre Foi seroit vaine, nos espérances seroient chimériques. Mais comment ce *meilleur usage* de la raison

(*d*) Rationabile obsequium vestrum. *Rom. c.* 12. *v.* 1.

nous conduit il au bien ineſtimable de la Foi, & de-là au terme précieux du ſalut? C'eſt à la raiſon elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de ſçavoir s'il a daigné parler aux hommes, autrement que par les impreſſions de la nature. Il faut donc examiner ſi les faits, qui conſtatent la révélation, ne ſont pas ſupérieurs à tous les efforts de la chicanne la plus artificieuſe. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois ſa critique a été convaincue d'impuiſſance. Dieu, par la révélation, s'eſt rendu témoignage à lui-même; & ce témoignage eſt évidemment *très-digne de foi.* (*e*) Que reſte-t-il donc à l'homme qui fait *le meilleur uſage de ſa raiſon*, ſinon d'acquieſcer à ce témoignage? C'eſt votre grace, ô mon Dieu! qui conſomme cette œuvre de lumiere; c'eſt elle qui détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raiſon; & c'eſt dans ce travail, auſſi noble qu'indiſpenſable, que conſiſte ce *meilleur uſage de la raiſon*, dont l'Auteur d'Emile entreprend de parler ſans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle

(*e*) Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis. *Pſal.* 92. *v.* 5.

soit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, selon lui, *connoître le bien & le mal, sentir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant... J'aimerois autant*, ajoute-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ses progrès, & ne se forme que par degrés. Mais s'ensuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi! à cet âge il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien: que lui désobéir est un mal! Le prétendre, M. T. C. F. c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.

„ Tout enfant qui croit en Dieu, *dit encore* „ *cet Auteur*, est Idolâtre ou Antropomorphite." Mais s'il est Idolâtre, il croit donc plusieurs Dieux; il attribue donc la nature divine à des simulacres insensibles? S'il n'est qu'Antropomorphite, en reconnoissant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut supposer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que si l'éducation a été vicieuse à cet égard, il est souverainement injuste d'imputer à la Religion ce qui n'est que la faute de ceux qui l'enseignent mal. Au surplus, l'âge de dix ans n'est point l'âge d'un Philoso-

phe: un enfant, quoique bien inſtruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculquant que la Divinité n'eſt rien de ce qui tombe, ou de ce qui peût tomber ſous les ſens; que c'eſt une intelligence infinie, qui douée d'une Puiſſance ſuprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion aſſortie à la portée de ſon jugement. Il n'eſt pas douteux qu'un Athée, par ſes Sophiſmes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adreſſe du Sophiſte ne fera certainement pas que cet enfant, lorſqu'il croit en Dieu, ſoit *Idolâtre* ou *Antropomorphite*; c'eſt-à-dire, qu'il ne croye que l'exiſtence d'une chimere.

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. il n'*accorde pas même à un jeune homme de quinze ans, la capacité de croire en Dieu.* L'homme ne ſçaura donc pas même à cet âge, s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point: toute la nature aura beau annoncer la gloire de ſon Créateur, il n'entendra rien à ſon langage! Il exiſtera, ſans ſçavoir à quoi il doit ſon exiſtence! Et ce ſera la ſaine raiſon elle-même qui le plongera dans ces ténebres! C'eſt ainſi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obſcurcir de ſes noires vapeurs, le flambeau que la Religion préſente à tous les âges de la vie humaine. Saint Auguſtin raiſonnoit bien ſur d'autres principes, quand il diſoit, en parlant des premieres années de ſa jeuneſſe. „ Je tombai dès ce temps-

„ là, Seigneur, entre les mains de quelques-
„ uns de ceux qui ont soin de vous invoquer ;
„ & je compris par ce qu'ils me disoient de
„ vous, & selon les idées que j'étois capable
„ de m'en former à cet âge-là, que vous étiez
„ quelque chose de grand, & qu'encore que
„ vous fussiez invisible, & hors de la portée
„ de nos sens, vous pouviez nous exaucer &
„ nous secourir. Aussi commençai-je dès mon
„ enfance à vous prier, & vous regarder com-
„ me mon recours & mon appui ; & à mesure
„ que ma langue se dénouoit, j'employois ses
„ premiers mouvements à vous invoquer".
(*Lib.* I. *Confess. Cap.* IX.)

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'Emile. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance si profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de se connoître eux-mêmes ? Sçauront-ils si leur ame est une substance absolument distinguée de la matiere ? ou se regarderont-ils comme des êtres purement matériels & soumis aux seules loix du Méchanisme ? L'Auteur d'Emile doute qu'à dix-huit ans, il soit encore temps que son Eleve apprenne s'il a une ame : il pense que, *s'il l'apprend plutôt, il court risque de ne le sçavoir jamais*, ne veut-il pas du moins que la jeunesse soit susceptible de la connoissance de ses devoirs ? non. A l'en croire,

il n'y a que des objets physiques qui puissent intéresser les enfans, sur-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poison de l'opinion. Il veut, en conséquence, que tous les soins de la premiere éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terrestre : *Exercez*, dit-il, *son corps, ses organes, ses sens, ses forces; mais tenez son ame oisive, autant qu'il se pourra.* C'est que cette oisiveté lui a parue nécessaire pour disposer l'ame aux erreurs qu'il se proposoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le temps où il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette ?

Qu'une semblable éducation, M. T. C. F., est opposée à celle que prescrivent, de concert, la vraie Religion & la saine raison ? toutes deux veulent qu'un Maître sage & vigilant épie, en quelque sorte dans son Eleve les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité, les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas plus avantageux de prévenir les obstacles, que d'avoir à les surmonter ? Combien n'est-il pas à craindre que si les impressions du vice précedent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage, ou de volonté pour résister

au vice? Une heureuſe expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglemens d'une jeuneſſe imprudente & emportée, on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reſte, M. T. C. F., ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'EMILE remette à un temps ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu. il ne la croit pas néceſſaire au ſalut. *Il eſt clair*, dit-il par l'organe d'un perſonnage chimérique, *il eſt clair que tel homme parvenu juſqu'à la vieilleſſe, ſans croire en Dieu, ne ſera pas pour cela privé de ſa préſence dans l'autre, ſi ſon aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'eſt pas toujours.* Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui ſeroit dépourvu de l'uſage de ſa raiſon, mais uniquement de celui dont la raiſon ne ſeroit point aidée de l'inſtruction. Or, une telle prétention eſt ſouverainement abſurde, ſur tout dans le ſyſtême d'un Ecrivain qui ſoutient que la raiſon eſt abſolument ſaine. Saint Paul aſſure, qu'entre les Philoſophes Payens, pluſieurs ſont parvenus, par les ſeules forces de la raiſon, à la connoiſſance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu*, dit cet Apôtre, *leur a été manifeſté, Dieu le leur ayant fait connoître: la conſideration des choſes qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu viſible ce qui eſt inviſible en Dieu, ſa puiſſance même éternelle, & ſa divinité, en ſorte qu'ils*

ſont ſans excuſe; puiſqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces; mais ils ſe ſont perdus dans la vanité de leur raiſonnement, & leur eſprit inſenſé a été obſcurci: en ſe diſant ſages, ils ſont devenus fous (f).

Or, ſi tel a été le crime de ces hommes, leſquels bien qu'aſſujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laiſſé d'atteindre à la connoiſſance de Dieu: comment ceux qui n'ont point de pareils obſtacles à vaincre, ſeroient-ils innocents & juſtes, au point de mériter de jouir de la préſence de Dieu dans l'autre vie: Comment ſeroient-ils excuſables (avec une raiſon ſaine telle que l'Auteur la ſuppoſe) d'avoir joui durant cette vie du grand ſpectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conſerve & la gouverne?

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embraſſe ouvertement le Scepticiſme, par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je ſçais*, fait-il dire encore au perſonnage ſuppoſé qui lui ſert d'organe, *je ſçais que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage; je le vois, ou plutôt je le ſens, & cela m'importe à ſçavoir: mais ce mê-*

(f) Quod notum eſt Dei manifeſtum eſt in illis: Deus enim illis manifeſtavit. Inviſibilia enim ipſius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta ſunt intellecta conſpiciuntur: ſempiterna quoque ejus virtus & divinitas, ita ut ſint inexcuſabiles; quia cùm cognoviſſent Deum, non ſicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt: ſed evanuerunt in cogitationibus ſuis, & obſcuratum eſt inſipiens cor eorum; dicentes enim ſe eſſe ſapientes, ſtulti facti ſunt. *Rom. c. 1. v. 19. 22.*

me monde eſt-il éternel, ou créé? Y a-t il un principe unique des choſes? Y en a-t il deux ou pluſieurs, & quelle eſt leur nature? je n'en ſçais rien, & que m'importe? ..... je renonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent inquiéter mon amour propre, mais qui ſont inutiles à ma conduite, & ſupérieurs à ma raiſon. Que veut donc dire cet Auteur téméraire? Il croit que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſance & ſage: il avoue que cela lui importe à ſçavoir; & cependant, *il ne ſçait* dit-il, *s'il n'y a qu'un ſeul principe des choſes*, ou s'il y en a pluſieurs; & il prétend qu'il lui importe peu de le ſçavoir. S'il y a une volonté puiſſante & ſage qui gouverne le monde, eſt-il concevable qu'elle ne ſoit pas l'unique principe des choſes? Et peut-il être plus important de ſçavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne ſçait *quelle eſt la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté & de bonté; n'eſt-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les abſurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *eſt une nullité de Dieu* *, admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés. Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.

* Deus cum ſummum magnum ſit, rectè veritas no-

Il n'eſt pas étonnant, M. T. C. F. qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'Elle nous a révélée. A l'entendre toutes les révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des paſſions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre*, pourſuit il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les aviliſſent; qu'aux myſteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions abſurdes.* C'eſt bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconſéquence & l'abſurdité. C'eſt bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puiſqu'il attaque directement ſon eſſence, en révoquant en doute ſon Unité.

ſtra pronuntiavit: Deus ſi non unus eſt, non eſt. Tertull. adverſ. Marcionem, liv. 1.

Il a ſenti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été tranſmis par la voie des témoignages, il s'écrie: *Quoi! toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu & moi!* Pour que cette plainte fût ſenſée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye

ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a addressé sa parole. Mais n'est il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athene, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les événemens qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques! que d'hommes entre lui & les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements! Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité.

Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage: Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut: reconnoissez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne au Soleil de changer sa course, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aspect: à ces merveilles qui ne reconnoitra pas à l'instant le Maître de la nature?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la sorte, ne demande qu'à voir des miracles, pour être Chrétien? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute: *Reste enfin*, dit-il, *l'examen le plus important dans la Doctrine annoncée... Après avoir prouvé la Doc-*

trine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine, ... Or, que faire en pareil cas? Une seule chose: revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eut-il valu n'y pas recourir, c'est dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai: qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F. que dans la question des Miracles, on ne se permet point le Sophisme reproché par l'Auteur du Livre de l'Education. Quand une Doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des Imposteurs voudroient opposer à cette Doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la Doctrine & les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vûe où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est ce qu'on a démontré cent fois; & il est probable que l'Auteur d'Emile n'ignore point ces démonstra-

tions; mais, dans le plan qu'il s'eſt fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération ſurnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonorent la raiſon; il nous repréſente comme des Enthouſiaſtes, qu'un faux zele aveugle au point de prouver deux principes, l'un par l'autre, ſans diverſité d'objets, ni de méthode. Où eſt donc, M. T. C. F. la bonne-foi philoſophique dont ſe pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre ſous vos yeux cet endroit de ſon Ouvrage: *J'avoue que la majeſté de l'Ecriture m'étonne; la ſainteté de l'Ecriture parle à mon cœur. Voyez les livres des Philoſophes, avec toute leur pompe; qu'ils ſont petits près celui-là, ſe peut-il qu'un livre à la fois ſi ſublime & ſi ſimple ſoit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme lui-même? Eſt-ce là le ton d'un enthouſiaſte, ou d'un ambitieux Sectaire? Quelle douceur! Quelle pureté dans ſes mœurs! Quelle grace touchante dans ſes inſtructions! Quelle élévation dans ſes maximes! Quelle profonde ſageſſe dans ſes diſcours! Quelle préſence d'eſprit, quelle ſineſſe & quelle juſteſſe dans ſes réponſes! Quel empire ſur ſes paſſions! Où eſt l'hom-*

l'homme, où eſt le ſage qui ſçait agir, ſouffrir & mourir ſans foibleſſe, & ſans oſtentation?.... Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un Sage, la vie & la mort de Jéſus ſont d'un Dieu. Dirons-nous que l'hiſtoire de l'Evangile eſt inventée à plaiſir? ..... Ce n'eſt pas ainſi qu'on invente, & les faits de Socrate dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jéſus-Chriſt ..... Il ſeroit plus inconcevable que pluſieurs hommes d'accord euſſent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni le ſujet. Jamais les Auteurs Juifs n'euſſent trouvé ce ton, ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros. Il ſeroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en conſéquence des témoignages humains. Ce ſont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même: le voilà confondu par ſes propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter, *Avec tout cela ce même Evangile eſt plein de choſes incroyables, de choſes qui répugnent à la la raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir, ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions; être toujours modeſte & circonſpect ... reſpecter en ſilence ce qu'on ne ſçau-*

roit, ni rejetter, ni comprendre, & s'humilier devant le grand Etre qui ſeul ſçait la vérité. Voilà le Scepticiſme involontaire où je ſuis reſté. Mais le Scepticiſme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne ſçauroit être inventé par les hommes? Lorſque ce Livre porte des caracteres de vérité, ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros? C'eſt bien ici qu'on peut dire que *l'iniquité a menti contre elle-même* (g).

Il ſemble, M. T. C. F., que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle; *Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe*, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur.* Quoi donc! Dieu n'a-t il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de ſe ſoumettre à lui, dès que nous ſommes ſûrs que c'eſt lui qui a parlé? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de ſa divine parole! Les faits de Socrate dont perſonne ne doute ſont de l'aveu même de l'Auteur d'EMILE, moins atteſtés que ceux de Jéſus-Chriſt. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais eſt-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoiſſe la néceſſité? Non, M. T. C. F. *Si je me*

(g) Mentita eſt iniquitas ſibi. *Pſal.* 26. v. 12.

trompe, dit-il, *c'eſt de bonne-foi. Cela me ſuffit, pour que mon erreur même ne me ſoit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela;* c'eſt-à-dire que, ſelon lui, il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fût-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs même de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne-foi. Or, n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain? N'eſt-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'Habitans? Ah! M. T. C. F., ne prenez point le change ſur ce point. La bonne-foi n'eſt eſtimable, que quand elle eſt éclairée & docile. Il nous eſt ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec ſimplicité. Nous avons pour garant des promeſſes l'autorité de l'Egliſe: apprenons à la bien connoître, & jettons-nous enſuite dans ſon ſein. Alors nous pourrons compter ſur notre bonne-foi, vivre dans la paix, & attendre, ſans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle inſigne mauvaiſe foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raiſonner le Chrétien & le Catho-

lique! Quels discours pleins d'ineptie ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre méprisables! Il imagine un Dialogue, entre un Chrétien, qu'il traite d'*Inspiré*; & l'Incrédule, qu'il qualifie de *Raisonneur*; & voici comme il fait parler le premier: *La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie; mais moi, je vous apprends de la part de Dieu que c'est la partie qui est plus grande que le tout;* à quoi l'Incrédule répond: *Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit; & à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raison des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F. ose-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la Révélation. La Raison & la Révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruire de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes étoit opposé à l'autre, il est constant que Dieu seroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu se contredit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhensibles? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles: mais il ne suffit pas de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long-temps que vous

l'auriez fait, & que vous auriez pouſſé des cris de victoire.

La mauvaiſe foi de l'Auteur d'Emile, n'eſt pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Egliſe; mais que gagnent-ils a cela? S'il leur faut un auſſi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres Sectes pour établir directement leur doctrine. L'Egliſe décide que l'Egliſe a droit de décider: ne voilà t-il pas une autorité bien prouvée?* Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet Impoſteur, que l'autorité de l'Egliſe n'eſt prouvée que par ſes propres déciſions, & qu'elle procede ainſi: *Je décide que je ſuis infaillible, donc je le ſuis:* imputation calomnieuſe, M. T. C. F. La conſtitution du Chriſtianiſme, l'Eſprit de l'Evangile, les erreurs même & la foibleſſe de l'eſprit humain, tendent à démontrer que l'Egliſe, établie par Jeſus-Chriſt, eſt une Egliſe infaillible. Nous aſſurons que, comme ce divin Légiſlateur a toujours enſeigné la vérité, ſon Egliſe l'enſeigne auſſi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Egliſe, non par l'autorité de l'Egliſe, mais par celle de Jéſus-Chriſt: procédé non moins exact, que celui qu'on nous reproche eſt ridicule & inſenſé.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, M. T. C. F. que l'eſprit d'irreligion eſt un eſprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hom-

mes audacieux, qui refuſent de ſe ſoumettre à l'autorité de Dieu même, reſpecteroient-ils celle des Rois qui ſont les images de Dieu, ou celle des Magiſtrats qui ſont les images des Rois? *Songe*, dit l'Auteur d'EMILE à ſon Eleve, *qu'elle* (l'eſpece humaine) *eſt compoſée eſſentiellement de la collection des peuples; que quand tous les Rois..... en ſeroient ôtés, il n'y paroîtroit guères, & que les choſes n'en iroient pas plus mal ..... Toujours*, dit-il plus loin, *la multitude ſera ſacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier: toujours ces noms ſpécieux de juſtice & de ſubordination, ſerviront d'inſtrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il ſuit*, continue-t-il, *que les ordres diſtingués, qui ſe prétendent utiles aux autres, ne ſont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la conſidération qui leur eſt dûe ſelon la juſtice & la raiſon?* Ainſi donc, M. T. C. F., l'impiété oſe critiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois*: (*b*) ainſi elle ſe plaît à empoiſonner les ſources de la félicité publique, en ſouffiant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en ſont la ſuite. Mais, que vous dit la Religion? *Craignez Dieu: reſpectez le Roi ..... (i) que tout homme ſoit ſoumis aux Puiſſances ſupérieures: car il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu; & c'eſt lui qui a établi toutes celles qui*

(*b*) Per me reges regnant. *Prov. c. 8. v. 15.*
(*i*) Deum timete: Regem honorificate. *1. Pet. c. 2. v. 17.*

ſont dans le monde. Quiconque réſiſte donc aux Puiſſances, réſiſte à l'ordre de Dieu; & ceux qui y réſiſtent, attirent la condamnation ſur eux-mêmes (*k*).

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui eſt de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent ſon autorité, comme à Dieu même. Les ſeuls intérêts de l'Etre ſuprême peuvent mettre des bornes à votre ſoumiſſion; & ſi on vouloit vous punir de votre fidélité à ſes ordres, vous devriez encore ſouffrir avec patience & ſans murmure. Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fléaux de la Terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puiſſance. *Les Chrétiens*, dit ſaint Auguſtin, *leur obéiſſoient dans le temps à cauſe du Dieu de l'Eternité* (*l*).

Nous ne vous avons expoſé, M. T. C. F. qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'EDUCATION: Ouvrage également digne des Anathêmes de l'Egliſe, & de la ſévérité des Loix: & que faut-il de plus pour vous en inſpirer une juſte horreur? Malheur à vous, malheur à la Société, ſi vos enfans étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'EMILE.

(*k*) Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit: non eſt enim poteſtas niſi à Deo: quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt. Itaque, qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. Qui autem reſiſtunt ipſi ſibi damnationem acquirunt. *Rom. c.* 13. *v.* 1. 2.

(*l*) Subditi erant propter Dominum æternum, etiam Domino temporali. *Aug. Enarrat. in Pſal.* 124.

Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, sa grandeur, sa misere, sa destinée future, il n'appartient aussi qu'à elle seule de former sa raison, de perfectionner ses mœurs, de lui procurer un bonheur solide dans cette vie & dans l'autre. Nous sçavons, M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrétienne est délicate & laborieuse : que de lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas ! Quel admirable mélange de douceur & de fermeté ! qu'elle sagacité pour se proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéramens & des caracteres, sans s'écarter jamais en rien des regles du devoir ! quel zêle & quelle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchans vicieux qui sont les tristes effets de notre corruption héréditaire ; en un mot, pour leur apprendre, suivant la Morale de saint Paul, à *vivre en ce monde avec tempérance, selon la justice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous espérons.* (*m*) Nous disons donc, à tous ceux qui sont chargés du soin également pénible & honorable, d'élever la jeunesse : Plantez & arrosez, dans la ferme espérance que le Seigneur, secondant votre travail, donnera

(*m*) Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & sæculalia desideria, sobriè & justè & piè vivamus in hoc sæculo expectantes beatam spem. *Tit. c. 2. v. 12. 13.*

l'accroiſſement ; *inſiſtez à temps & à contre-temps*, ſelon le conſeil du même Apôtre ; *uſez de réprimande, d'exhortation, de paroles ſéveres, ſans perdre patience & ſans ceſſer d'inſtruire* ; (*n*) ſur-tout, joignez l'exemple à l'inſtruction : l'inſtruction ſans l'exemple eſt un opprobre pour celui qui la donne, & un ſujet de ſcandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie ſoit votre modele ; *recommandez avec ſoin à vos enfants, de faire des œuvres de juſtice & des aumônes, de ſe ſouvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces* ; (*o*) & votre poſtérité, comme celle de ce ſaint Patriarche ; *ſera aimée de Dieu & des hommes* (*p*).

Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer ? Dès les premiers rayons de l'intelligence : & ces rayons ſont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de ſa voye*, dit le Sage, *dans ſa vieilleſſe même il ne s'en écartera point.* (*q*) Tel eſt en effet le cours ordinaire de

(*n*) Inſta opportunè, importunè : argue, obſecra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ. 2. *Tim. c.* 4. *v.* 1. 2.

(*o*) Filiis veſtris mandate ut faciant juſtitias & eleemoſinas, ut ſint memores Dei & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in totâ virtute ſuâ. *Tob. c.* 14. *v.* 11.

(*p*) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bonâ vitâ & in ſanctâ converſatione permanſit, ita ut accepti eſſent tam Deo, quam hominibus & cunctis habitatoribus in terrâ. *Ibid. v.* 17.

(*q*) Adoleſcens juxta viam ſuam, etiam cùm ſenuerit, non recedet ab eâ. *Prov. c.* 22. *v.* 6.

la vie humaine: au milieu du délire des paſſions, & dans le ſein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne font une lumiere qui ſe ranime par intervalle pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme où il eſt plongé, & lui en montrer les iſſues. Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeuneſſe licentieuſe, ſont rentrés, par l'impreſſion de cette lumiere, dans les routes de la ſageſſe, & ont honoré, par des vertus tardives, mais ſinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion!

Il nous reſte, en finiſſant, M. T. C. F., à vous conjurer, par les entrailles de la miſéricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion ſainte dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés; de vous ſoutenir contre le débordement d'une Philoſophie inſenſée, qui ne ſe propoſe rien de moins que d'envahir l'héritage de Jéſus Chriſt, de rendre ſes promeſſes vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuſe a prouvé l'impoſture. La Foi n'eſt mépriſée, abandonnée, inſultée, que par ceux qui ne la connoiſſent pas, ou dont elle gêne les déſordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Egliſe Chrétienne & Catholique eſt le commencement de l'Empire éternel de Jéſus-Chriſt: *Rien ne*

plus fort qu'elle, s'écrie saint Jean Damascene, *c'eſt un rocher que les flots ne renverſent point ; c'eſt une montagne que rien ne peut détruire* (r).

A CES CAUSES, vû le Livre qui a pour titre : EMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve. A Amſterdam, chez Jean Neaulme, Libraire*, 1762. Après avoir pris l'avis de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur ſçavoir, le ſaint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverſer la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne ; établiſſant des maximes contraires à la Morale Evangélique ; tendant à troubler la paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité de leur Souverain : comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haine contre l'Egliſe & ſes Miniſtres, dérogeantes au reſpect dû à l'Ecriture Sainte & à la Tradition de l'Egliſe, erronées, impies, blaſphématoires & hérétiques. En conſéquence Nous défendons très-expreſſément à toutes perſonnes de notre Diocèſe de lire ou retenir ledit Livre, ſous les peines de droit. Et ſera notre préſent Mande-

(r) Nihil Eccleſiâ valentius, rupe fortior eſt.... ſemper viget ; cur eam ſcriptura montem appellavit ? Utique quia everti non poteſt. *Damaſc. Tom. 2. p. 462. 463.*

ment lû au Prône des Messes Paroissiales des Eglises de la Ville, Fauxbourgs & Diocèse de Paris, publié & affiché par-tout où besoin sera. DONNÉ à Paris en notre Palais Archiépiscopal, le vingtieme jour d'Août mil sept cent soixante-deux.

Signé, ✠ CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

DE LA TOUCHE

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monseigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

M. DCC. LXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

Citoyen de Genève,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris.

POURQUOI faut-il, Monseigneur, que j'aye quelque chose à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi?

CEPENDANT, il faut vous répondre; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurois laissé dire: mais vous attaquez aussi ma personne; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire, quand vous voulez me deshonorer.

JE NE puis m'empêcher, en commençant cette Lettre de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'ETOIS né avec quelque talent; le public l'a jugé ainsi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu réussir, & que j'eusse trop réussi dans la suite,

quand ce feu commençoit à paſſer. J'approchois de ma quarantiéme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours mépriſée, & d'un nom qu'on m'a fait payer ſi cher, le repos & des amis, les deux ſeuls biens dont mon cœur ſoit avide. Une miſérable queſtion d'Académie m'agitant l'eſprit malgré moi me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait; un ſuccès inattendu m'y montra des attraits qui me ſéduiſirent. Des foules d'adverſaires m'attaquerent ſans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inſpira peut-être. Je me défendis, &, de diſpute en diſpute, je me ſentis engagé dans la carriere, preſque ſans y avoir penſé. Je me trouvai devenu, pour ainſi dire, Auteur à l'âge où l'on ceſſe de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque choſe: mais auſſi le repos & les amis diſparurent. Quels maux ne ſouffris-je point avant de prendre une aſſiette plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il faliut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'eſt un dédomagement pour ceux qui ſont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté ſur un bien ſi frivole, que j'aurois été promptement déſabuſé! Quelle inconſtance perpétuelle n'ai-je pas

éprouvée dans les jugemens du public sur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que sur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de suite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me suis vû dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour; puis insulté, menacé, détesté, maudit: Les soirs on m'attendoit pour m'assassiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même source; le tout me venoit pour des chansons.

J'AI ECRIT sur divers sujets, mais toujours dans les mêmes principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens opposés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé sur les matieres que j'ai traitées, bien plus que sur mes sentimens. Après mon premier discours, j'étois un homme à paradoxes, qui se faisoit un jeu de prouver ce qu'il ne pensoit pas: Après ma lettre sur la musique françoise, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conspirateur; On eût dit que le sort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opéra; Après mon discours sur l'inégalité, j'étois athée & misantrope: Après la lettre à M. d'A-

lembert, j'étois le défenseur de la morale chrétienne : Après l'Héloïse, j'étois tendre & doucereux ; maintenant je suis un impie ; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flotant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même ; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincere en tout, même contre moi ; simple & bon, mais sensible & foible, faisant souvent le mal & toujours aimant le bien ; lié par l'amitié, jamais par les choses, & tenant plus à mes sentimens qu'à mes intérêts ; n'exigeant rien des hommes & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne aussi libre que ma raison : craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonant sur la Religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérans encore plus que les esprits-forts ; Ne voulant cacher mes façons de penser à personne, sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flaterie & sans fiel, & me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voila mes crimes, & voila mes vertus.

Enfin lassé d'une vapeur ennivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs sur-

chargés de leur tems & prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur & si nécessaire à mes maux, j'avois posé la plume avec joye. Content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort; des huissiers sont venus me l'apprendre, & c'est à cette époque, où j'espérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cela quelques singularités; ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, Monseigneur, d'abuser de votre patience: mais avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, & des causes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un Livre en Hollande, & par arrêt du Parlement de Paris ce Livre est brulé sans respect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Protestant propose en pays protestant des objections contre l'Eglise Romaine, & il est décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain fait dans une République des objections contre l'Etat monarchique, & il est décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, & qu'il se croye le légitime juge du genre humain.

Ce meme Parlement, toujours ſi ſoigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans ſavoir ſi cet Etranger eſt bien l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, s'il le reconnoit pour ſien, ſi c'eſt lui qui l'a fait imprimer; ſans égard pour ſon triſte état, ſans pitié pour les maux qu'il ſouffre, on commence par le décréter de priſe de corps; on l'eût arraché de ſon lit pour le traîner dans les mêmes priſons où pourriſſent les ſcélérats; on l'eût brûlé, peut-être même ſans l'entendre, car qui ſait ſi l'on eût pourſuivi plus régulierement des procédures ſi violemment commencées & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'Inquiſition? Ainſi c'eſt pour moi ſeul qu'un tribunal ſi ſage oublie ſa ſageſſe; c'eſt contre moi ſeul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante ſa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'eſt ainſi qu'il juſtifie la préférence que je lui ai donnée ſur tant d'aziles que je pouvois choiſir au même prix! Je ne ſai comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je ſai bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, & peut-être ſa vie, eſt à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Genève ne doit rien à des Magiſtrats injuſtes & incompétens, qui, ſur un réquiſitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrétent. N'étant point ſommé de comparoî-

tre, il n'y eſt point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y ſouſtrait. Il ſecoue la poudre de ſes ſouliers, & ſort de cette terre hoſpitaliere où l'on s'empreſſe d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de ſavoir ſi l'acte dont on l'accuſe eſt puniſſable, avant de ſavoir s'il l'a commis.

Il abandonne en ſoupirant ſa chere ſolitude. Il n'a qu'un ſeul bien, mais précieux, des amis, il les fuit. Dans ſa foibleſſe il ſupporte un long voyage; il arrive & croit reſpirer dans une terre de liberté; il s'approche de ſa Patrie, de cette Patrie dont il s'eſt tant vanté, qu'il a chérie & honorée: L'eſpoir d'y être accueilli le conſole de ſes diſgraces..... Que vais-je dire? mon cœur ſe ſerre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut ſe taire, & ne pas imiter le crime de Cam. Que ne puis-je dévorer en ſécret la plus amere de mes douleurs!

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas, ſur quelle raiſon? mais, ſur quel prétexte? On oſe m'accuſer d'impiété! ſans ſonger que le Livre où l'on la cherche eſt entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir ſupprimer cette piece juſtificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle reſtera, quoiqu'on faſſe; & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la poſtérité n'y verra dans ſes erreurs mêmes que

les torts d'un ami de la vertu.

J'EVITERAI de parler de mes contemporains ; je ne veux nuire à perſonne. Mais l'Athée Spinoza enſeignoit paiſiblement ſa doctrine ; il faiſoit ſans obſtacle imprimer ſes Livres, on les débitoit publiquement ; il vint en France, & il y fut bien reçu ; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins ſûreté ; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaires ; il vécut & mourut tranquille, & même conſidéré. Aujourd'hui, dans le ſiecle tant célébré de la philoſophie, de la raiſon, de l'humanité ; pour avoir propoſé avec circonſpection, même avec reſpect & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés ſur la gloire même de l'Etre ſuprême, le défenſeur de la cauſe de Dieu, flétri, proſcrit, pourſuivi d'Etat en Etat, d'azile en azile, ſans égard pour ſon indigence, ſans pitié pour ſes infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur & qui feroit barbare, même contre un homme en ſanté, ſe voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe preſque entiere ; on le chaſſe du milieu des bois ; il faut toute la fermeté d'un Protecteur illuſtre & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laiſſer en paix au ſein des montagnes. Il eût paſſé le reſte de ſes malheureux jours dans les fers, il eût péri, peut-être, dans les ſupplices, ſi, durant le premier vertige qui gagnoit

les

les Gouvernemens, il ſe fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont perſécuté.

Échappé aux bourreaux il tombe dans les mains des Prêtres ; ce n'eſt pas là ce que je donne pour étonnant : mais un homme vertueux qui a l'ame auſſi noble que la naiſſance, un illuſtre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autoriſe ; il n'a pas honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ſes diſgraces ; il lance, lui Prélat catholique un Mandement contre un Auteur proteſtant ; il monte ſur ſon Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un hérétique ; &, quoiqu'il damne indiſtinctement quiconque n'eſt pas de ſon Egliſe, ſans permettre à l'accuſé d'errer à ſa mode, il lui preſcrit en quelque ſorte la route par laquelle il doit aller en Enfer. Auſſi-tôt le reſte de ſon Clergé s'empreſſe, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terraſſé. Petits & grands, tout s'en mêle ; le dernier Cuiſtre vient trancher du capable, il n'y a pas un ſot en petit collet, pas un chétif habitué de Parroiſſe qui, bravant à plaiſir celui contre qui ſont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monſeigneur, forme un concours dont je ſuis le ſeul exemple, & ce n'eſt pas tout ..... Voici, peut-être, une des ſituations les plus difficiles de ma vie ; une de celles où la vengeance & l'amour-propre ſont

les plus aifés à ſatisfaire, & permettent le moins à l'homme juſte d'être modéré. Dix lignes ſeulement, & je couvre mes perſécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il ſavoir deux anecdotes, ſans que je les diſe! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels mépriſables inſectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'mouvoir les Puiſſances! quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle riſible cauſe il verroit les Etats de l'Europe ſe liguer contre le fils d'un horloger! Que je jouïrois avec plaiſir de ſa ſurpriſe, ſi je pouvois n'en être pas l'inſtrument!

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute ſatire, n'a jamais compromis perſonne, elle a toujours reſpecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je en la quittant la fouiller de médiſance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis? Non, laiſſons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il ſuffit pour cela de ce qui eſt ſû du public, ou de ce qui peut l'être ſans que perſonne en ſoit offenſé.

Une choſe étonnante de cette eſpece, & que je puis dire, eſt de voir l'intrépide Chriſtophe de Beaumont, qui ne ſait plier ſous aucune

puiſſance ni faire aucune paix avec les Janſéniſtes, devenir ſans le ſavoir leur ſatellite & l'inſtrument de leur animoſité; de voir leur ennemi le plus irréconciliable ſévir contre moi pour avoir refuſé d'embraſſer leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jéſuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monſeigneur, jetter les yeux ſur le ſixieme Tome de la nouvelle Héloïſe, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable ſource de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle auſſi quelquefois de prédire) qu'auſſi-tôt que les Janſéniſtes ſeroient les maîtres, ils ſeroient plus intolérans & plus durs que leurs ennemis. Je ne ſavois pas alors que ma propre hiſtoire vérifieroit ſi bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne ſeroit pas difficile à ſuivre à qui ſauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage ſans en trop dire, mais je pouvois au-moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit ſans vous en douter.

CROIRA-T-ON que quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'euſſiez pas moins attaqué? D'autres pourront le croire ou le dire; mais vous dont la conſcience ne ſait point ſouffrir le menſonge, vous ne le di-

(*) Page 282 de la nouvelle Edition faiſant le Tome VI. des Oeuvres; note du Libraire.

rez pas. Mon discours sur l'inégalité a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïse a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penser n'y sont pas plus déguisées: Si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, & l'on y voit la profession de foi de l'Auteur exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors? Monseigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher? Me lisoit-il moins? Goutoit-il moins mes Livres? Etoit il-moins exposé à l'erreur? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuites à proscrire; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pieges; la note fatale n'étoit point connue & quand elle le fut, le public avoit déja donné son suffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'occasion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots; on ne parloit que de chaînes & de buchers; mon Livre étoit le Tocsin de l'Anarchie & la Trompette de l'Athéïsme; l'Auteur étoit

un monstre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût si longtems laissé vivre. Dans cette rage universelle, vous eûtes honte de garder le silence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accusé de manquer de zèle, & servir vos ennemis que d'essuyer leurs reproches. Voila, Monseigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement; & voila, ce me semble, un concours de faits assez singuliers pour donner à mon sort le nom de bizarre.

Il y a longtems qu'on a substitué des bienséances d'état à la justice. Je sai qu'il est des circonstances malheureuses qui forcent un homme public à sévir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expose à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je suis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou risquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma personne avec aussi peu d'honnêteté que de vérité; je me plains qu'autorisant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inspiré, vous m'accabliez d'injures qui, sans nuire à ma cause, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre; je me plains que de gayeté de cœur, sans raison, sans nécessité, sans respect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton si peu di-

gne de votre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'eſtime; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il eſt vrai, l'uſage que vos préjugés vous en faiſoient faire; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours reſpectai vos vertus, & qui les reſpecte encore, aujourd'hui que vous m'avez déchiré?

C'est ainſi qu'on ſe tire d'affaire quand on veut quereller & qu'on a tort. Ne pouvant réſoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes : vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; ſans affoiblir mes raiſons, vous avez intéreſſé les cœurs généreux à mes diſgraces; vous avez fait croire aux gens ſenſés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit ſi mal de l'Auteur.

Monseigneur, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux; &, non ſeulement vous pouviez l'être ſans m'épargner aucune des choſes que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue auſſi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Egliſe. Voyons ſi vous avez été du moins équitable & juſte; car c'eſt un devoir étroit impoſé à tous les hommes, & les ſaints mêmes n'en ſont pas diſpenſés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement: l'un, de cenſurer mon Livre; l'autre,

de décrier ma perſonne. Je croirai vous avoir bien répondu, ſi je prouve que par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raiſonné, & que par-tout où vous m'avez inſulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on eſt forcé par l'importance du ſujet & par la qualité de l'adverſaire à prendre une marche peſante & à ſuivre pied-à-pied toutes ſes cenſures, pour chaque mot il faut des pages ; & tandis qu'une courte ſatire amuſe, une longue défenſe ennuye. Cependant il faut que je me défende ou que je reſte chargé par vous des plus fauſſes imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon livre. Ce n'eſt point la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'eſt le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'eſt que le mal qu'il dit de l'Editeur qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois ; mais ſans ignorer que c'eſt une poſition bien triſte que d'avoir à ſe plaindre d'un homme plus puiſſant que ſoi, & que c'eſt une bien fade lecture que la juſtification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, ſur lequel j'ai raiſonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable eſt, que l'homme eſt un être naturellement bon, aimant la juſtice

& l'ordre; qu'il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature ſont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique paſſion qui naiſſe avec l'homme, ſavoir l'amour-propre, eſt une paſſion indifférente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaiſe que par accident & ſelon les circonſtances dans leſquelles elle ſe développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui ſont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naiſſent; j'en ai, pour ainſi dire, ſuivi la généalogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération ſucceſſive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils ſont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle qui ne ſemble pas ſe déduire de l'indifférence au bien & au mal naturelle à l'amour de ſoi. L'homme n'eſt pas un être ſimple; il eſt compoſé de deux ſubſtances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de ſoi n'eſt plus une paſſion ſimple; mais elle a deux principes, ſavoir, l'être intelligent & l'être ſenſitif, dont le bien-être n'eſt pas le même. L'appétit des ſens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif porte le nom de conſcience; mais la conſcience ne ſe déve-

loppe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'eſt que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'eſt que quand il le connoît que ſa conſcience le porte à l'aimer. La conſcience eſt donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vû ſes rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit ſon bien-être oppoſé ni conforme à celui de perſonne; il ne hait ni n'aime rien; borné au ſeul inſtinct phyſique, il eſt nul, il eſt bête; c'eſt ce que j'ai fait voir dans mon diſcours ſur l'inégalité.

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux ſur leurs ſemblables, ils commencent auſſi à voir leurs rapports & les rapports des choſes, à prendre des idées de convenance de juſtice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir ſenſible & la conſcience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont auſſi des vices c'eſt parce que leurs intérêts ſe croiſent & que leur ambition s'éveille, à meſure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'oppoſition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes ſont eſſentiellement bons. Voila le ſecond état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de ſoi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier néceſſaire à

chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres & fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui : Alors la conscience, plus foible que les passions exaltées est étouffée par elles, & ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir sacrifier ses intérêts à ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le sien ; aussi cet accord est-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'est ici que je commence à parler une langue étrangere, aussi peu connue des Lecteurs que de vous.

Voila, Monseigneur, le troisieme & dernier terme, au delà duquel rien ne reste à faire, & voila comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'est à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose fût absolument possible ; mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai proposés.

La-dessus vous dites que mon plan d'éducation, (1) *loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à faire des Citoyens ni des*

(1) *Mandement* in-4 pag. 5. in douze p. x.

hommes; & votre unique preuve eſt de m'oppoſer le péché originel. Monſeigneur, il n'y a d'autre moyen de ſe délivrer du péché originel & de ſes effets, que le baptême. D'où il ſuivroit, ſelon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette conſéquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de ſi haut que vous me forcez d'aller auſſi chercher loin mes réponſes. D'abord il s'en faut bien, ſelon moi, que cette doctrine du péché originel, ſujette à des difficultés ſi terribles, ne ſoit contenue dans l'Ecriture ni ſi clairement ni ſi durement qu'il a plu au rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condanner toutes à l'enfer, ſans autre crime que cette union qui eſt ſon ouvrage? Je ne dirai pas ſi (comme vous vous en vantez) vous éclairciſſez par ce ſiſtême le miſtere de notre cœur, mais je vois que vous obſcurciſſez beaucoup la juſtice & la bonté de l'Etre ſuprême. Si vous levez une objection, c'eſt pour en ſubſtituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile? Quoi qu'il ait cru ſon livre utile au genre humain, c'eſt à des Chrétiens qu'il l'a

deſtiné; c'eſt à des hommes lavés du péché originel & de ſes effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous ſommes tous ſortis du baptême auſſi ſains de cœur qu'Adam ſortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles ſouillures: mais puiſque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées? le ſang de Chriſt n'eſt-il donc pas encore aſſez fort pour effacer entierement la tache, ou bien feroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme ſi, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaiſir de nous punir? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Eſt-il juſte de me faire un crime de n'avoir pas auſſi mal raiſonné que vous?

On pourroit, il eſt vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (2) ne paroiſ-

(2) Si l'on croit, avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption & la mortalité de la race humaine, ſuite du peché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des ſucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les paſſions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par tout les principes du vice & de la mort: alors il fau-

ſent par nul ſigne extérieur ; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidelles ; au lieu que, ſelon moi, la malice infuſe du péché devroit ſe marquer dans ceux-ci par des différences ſenſibles. Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangélique, outre le baptême ; tous les Chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges ; & les infidelles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embarraſſante : car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien ?

Mais, Monſeigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir de là ; quand je conviendrois que le baptême ne rémedie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs à cauſe du péché de nôtre premier pere ; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même ? Pourquoi

droit convenir que la nature du remede devant ſe rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir phyſiquement ſur le corps de l'homme, lui rendre la conſtitution qu'il avoit dans l'état d'innocence, &, ſinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'œconomie animale rétablie,

la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché ne ſeroit-elle pas applicable à ſes deſcendans ſans le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par le vice de notre naiſſance, tandis que notre premier pere fut pécheur & puni comme nous ſans cela? Le péché originel explique tout excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (3) l'*on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le miſtere de notre propre cœur*; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus univerſel, éclaire même la faute du premier homme, (4) que le votre laiſſe dans l'obſcurité.

(3) *Mandement* in-4 p. 5. in-12. p. xr.

(4) Regimber contre une defenſe inutile & arbitraire eſt un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, eſt conforme à l'ordre des choſes & à la bonne conſtitution de l'homme; puiſqu'il ſeroit hors d'état de ſe conſerver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ſes droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui ſeroit utile; mais un Etre foible dont la loi reſtreint & limite encore le pouvoir perd une partie de lui-même, & réclame en ſon cœur ce qui lui eſt ôté. Lui faire un crime de cela ſeroit lui en faire un d'être lui & non pas un autre; ce ſeroit vouloir en même tems qu'il fût & qu'il ne fût pas. Auſſi l'ordre enfreint par Adam me paroit il moins une véritable défenſe qu'un avis paternel; c'eſt un avertiſſement de s'abſtenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée eſt aſſurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu & même au texte de la Geneſe que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous preſcrire: car quant à la menace

Vous ne savez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y est tombé; la cause du mal est, selon vous, la nature corrompue, & cette corruption même est un mal dont il faloit chercher la cause. L'homme fut créé bon; nous en convenons, je crois, tous les deux: Mais vous dites qu'il est méchant, parce qu'il a été méchant; & moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

Cependant vous ne laissez pas de triompher à votre aise, comme si vous m'aviez terrassé. Vous m'opposez comme une objection insoluble (5) *ce mélange frappant de grandeur & de bassesse, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le*

de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, & n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus, un motif si naturel d'indulgence & de commisération dans la ruse du tentateur & dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légeres. Cependant selon eux, quelle effroyable punition! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui & toute sa race, à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour s'être laissé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! si j'étois un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirois blasphémer.

(5) *Mandement* in-4 p. 6. in-12. p. 11.

vice, qui ſe trouve en nous. *Etonnant contraſte*, ajoûtez-vous, *qui déconcerte la philoſophie payenne, & la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations!*

Ce n'est pas une vaine ſpéculation que la Théorie de l'homme, lorſqu'elle ſe fonde ſur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conſéquences bien liées, & qu'en nous menant à la ſource des paſſions, elle nous apprend à régler leur cours. Que ſi vous appellez philoſophie payenne la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (*a*); mais je trouve plaiſant que vous empruntiez preſque ſes propres termes, (6) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

Permettez, Monſeigneur, que je remette ſous vos yeux la concluſion que vous tirez d'une objection ſi bien diſcutée, & ſucceſſivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte, & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance, & ſi, durant tout le cours de ſa vie il ne faiſoit lui-même, ſous la protection & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſans & continuels?*

C'est-

(*a*) A moins qu'elle ne ſe rapporte à l'accuſation que m'intente M. de Beaumont dans la ſuite, d'avoir admis pluſieurs Dieux.

(6) Emile Tome III. p. 68 & 69. prem. Edition.

(7) *Mandement* in-4 p. 6. in-12. p. xi.

C'EST-A-DIRE : *Nous voyons que les hommes ſont méchans, quoiqu'inceſſamment tranniſés dès leur enfance; ſi donc on ne les tranniſoit pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre ſages; puiſque, même en les tranniſant ſans ceſſe, il eſt impoſſible de les rendre tels?*

Nos raiſonnemens ſur l'éducation pourront devenir plus ſenſibles, en les appliquant à un autre ſujet.

SUPPOSONS, Monſeigneur, que quelqu'un vint tenir ce diſcours aux hommes.

„ Vous vous tourmentez beaucoup pour cher-
„ cher des Gouvernemens équitables & pour
„ vous donner de bonnes loix. Je vais premié-
„ rement vous prouver que ce ſont vos Gouver-
„ nemens-mêmes qui ſont les maux auxquels
„ vous prétendez remédier par eux. Je vous
„ prouverai, de plus, qu'il eſt impoſſible que
„ vous ayez jamais ni de bonnes loix ni des
„ Gouvernemens équitables ; & je vais vous
„ montrer enſuite le vrai moyen de prévenir,
„ ſans Gouvernemens & ſans Loix, tous ces
„ maux dont vous vous plaignez. "

SUPPOSONS qu'il expliquât après cela ſon ſiſtême & propoſât ſon moyen prétendu. Je n'examine point ſi ce ſiſtême ſeroit ſolide & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être ſe contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les foux, & l'on lui rendroit juſtice : mais ſi malheureuſement il l'étoit, ce ſeroit bien pis, &

vous concevez, Monſeigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas aſſez de buchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raiſon. Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le ſort de cet homme, il eſt ſûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre ſur le ſien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui, pour faire ſa cour aux Puiſſances, & tout fier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vint lancer ſur lui ſa brochure & ſes injures, & ne ſe vantât d'avoir réduit au ſilence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'eſt pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons, enfin, qu'un homme grave, & qui auroit ſon intérêt à la choſe, crût devoir auſſi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclamations & d'injures s'aviſât d'argumenter ainſi. *Quoi, malheureux! vous voulez anéantir les Gouvernemens & les Loix? Tandis que les Gouvernemens & les Loix ſont le ſeul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir. Que ſeroit-ce, grand Dieu! Si nous ne les avions plus? Vous nous ôtez les gibets & les roues; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme oſoit parler, il diroit, ſans doute. „ Très-Excellent Seigneur, votre

„ Grandeur fait une pétition de principe. Je ne „ dis point qu'il ne faut pas réprimer le vice, „ mais je dis qu'il vaut mieux l'empêcher de „ naître. Je veux pourvoir à l'insuffisance des „ Loix, & vous m'alléguez l'insuffisance des „ Loix. Vous m'accusez d'établir les abus, par- „ ce qu'au lieu d'y remédier j'aime mieux qu'on „ les prévienne. Quoi! s'il étoit un moyen de „ vivre toujours en santé, faudroit-il donc „ le proscrire, de peur de rendre les médecins oisifs? Votre Excellence veut toujours „ voir des gibets & des roues, & moi je voudrois ne plus voir de malfaiteurs: avec tout „ le respect que je lui dois, je ne crois pas „ être un homme abominable ".

Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus saine & la plus vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus saine, étoit la plus insensée, que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuse, donnoit aux enfans tous leurs vices; j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de sucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres que de brûler en enfer; j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ou-

vrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas?* La jeuneſſe ne s'égare jamais d'elle-même : toutes ſes erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtreſſes achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs ; j'ai prouvé cela. *C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées : que ſeroit-ce donc ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts?* Je pourrois dire : *c'eſt un torrent qui renverſe vos impuiſſantes digues & briſe tout. Elargiſſez ſon lit & le laiſſez courir ſans obſtacle ; il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un ſujet auſſi ſérieux ces figures de College, que chacun applique à ſa fantaiſie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, ſelon vous les écarts de la jeuneſſe ne ſoient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cauſe de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaiſez aſſez dans l'éducation ſaine & vertueuſe que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de ſageſſe & de vigilance, que ſelon vous, elle perdroit beaucoup à être élevée d'une autre maniére, & qu'au fond vous ne penſez pas de ce ſiecle *la lie des ſiecles* tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

Je conviens qu'il eſt ſuperflu de chercher

de nouveaux plans d'Education, quand on eſt ſi content de celle qui exiſte : mais convenez auſſi, Monſeigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous euſſiez été auſſi coulant en matiere de doctrine, votre Diocèſe eût été agité de moins de troubles ; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé ſur les Jéſuites ; je n'en aurois point été écraſé par compagnie ; vous fuſſiez reſté plus tranquille, & moi auſſi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foibleſſe, &, ſelon vous, la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver ſous la direction & l'impreſſion de la grace les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (8) *Par là*, continuez-vous, *ces eſprits, encore exempts de préjugés ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur ; ces cœurs encore exempts des grandes paſſions prendroient les impreſſions de toutes les vertus.* Nous ſommes donc d'accord ſur ce point, car je n'ai pas dit autre choſe. Je n'ai pas ajoûté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des Prêtres ; même je ne penſois pas que cela fût néceſſaire pour en faire des Citoyens & des hommes ; & cette erreur, ſi c'en eſt une, commune à tant de Catholiques, n'eſt pas un ſi grand crime à un Proteſtant. Je n'examine pas ſi dans votre pays les Prêtres eux-

(8) *Mandement* in-4. p. 5. in-12. p. x.

mêmes paſſent pour de ſi bons Citoyens; mais comme l'éducation de la génération préſente eſt leur ouvrage, c'eſt entre vous d'un côté & vos anciens Mandemens de l'autre qu'il faut décider ſi leur lait ſpirituel lui a ſi bien profité, s'il en a fait de ſi grands ſaints, (9) *vrais adorateurs de Dieu*, & de ſi grands hommes, *dignes d'être la reſſource & l'ornement de la patrie.* Je puis ajoûter une obſervation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'eſt que de tant de Rois qu'a eus votre Nation, le meilleur eſt le ſeul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puiſque je ne leur ai point donné l'excluſion; qu'ils élevent la jeuneſſe, s'ils en ſont capables; je ne m'y oppoſe pas; & ce que vous dites là-deſſus (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela ſeul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Egliſe?

Si l'homme eſt bon par ſa nature, comme je crois l'avoir démontré; il s'enſuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere; & ſi les hommes ſont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre; il s'enſuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain ſera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation né-

(9) *Mandement* in-4. p. 5. in-12. p. x.
(10) Ibid.

gative comme la meilleure ou plutôt la seule bonne; je fais voir comment toute éducation positive suit, comme qu'on s'y prenne, une route opposée à son but; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'appelle éducation positive celle qui tend à former l'esprit avant l'âge & à donner à l'enfant la connoissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instrumens de nos connoissances, avant de nous donner ces connoissances & qui prépare à la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative n'est pas oisive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il est en état de l'entendre, & au bien quand il est en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'ame m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne sait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son élève celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance & à savoir qu'il ne sait rien. Vous convenez que le jugement a ses

progrès & ne ſe forme que par dégrés. *Mais s'enſuit-il*, (11) ajoûtez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe pas la différence du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice?* Tout cela s'enſuit, ſans doute, ſi à cet âge le jugement n'eſt pas développé. *Quoi!* pourſuivez-vous, *il ne ſentira pas qu'obeir à ſon pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal?* Bien loin de là; je ſoutiens qu'il ſentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier ſa leçon, qu'obéir à ſon pere eſt un mal, & que lui déſobéir eſt un bien, en volant quelque fruit défendu. Il ſentira auſſi, j'en conviens, que c'eſt un mal d'être puni & un bien d'être récompenſé; & c'eſt dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que ſe regle ſa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & ſurtout dans le dialogue du maître & de l'enfant ſur ce qui eſt mal (12). Pour vous, Monſeigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (13) *Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.* On ne ſauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plait

(11) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. xiv.
(12) Emile Tome 1. p. 189.
(13) *Mandement* in-4. p. 7. in-12. p. xiv.

plaît d'appeller ſtupidité, ſe trouve conſtamment dans tout eſprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'eſt une obſervation facile à faire & ſenſible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'eſt donc pas la calomnier, & c'eſt vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore; (14) *Ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le tems qu'il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette?* Voila derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'aſſurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, prémiérement, que celui qui ſera élevé comme je veux ne ſera pas dominé par les paſſions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la ſageſſe pouvoient retarder le développement de ces mêmes paſſions. Ce ſont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprens à prévenir. Juſqu'à l'adoleſcence j'ai garanti des paſſions le cœur de mon éleve, & quand elles ſont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des ſoins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la ſageſſe ne ſignifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt

(14) *Mandement* in-4. p. 9. in-12. p. XVIII.

& de les entendre; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déja livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles: soit pour l'armer ou pour le distraire; il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé..

Vous dites. (15) *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion.* La raison en est simple; c'est que je veux qu'elle ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité. Mais moi, Monseigneur, si je disois: *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand soin de la prendre avant l'âge de raison.* Ferois-je un raisonnement plus mauvais que le vôtre, & feroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choisis l'âge de raison pour inculquer l'erreur, & vous, vous prévenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous vous pressez d'instruire l'enfant avant qu'il puisse discerner le vrai du faux, & moi j'attends pour le tromper qu'il soit en état de le connoître. Ce jugement est-il naturel, & lequel paroît chercher à séduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'addresse aux enfans?

Vous me censurez d'avoir dit & montré que

(15) *Mandement* in-4. p. 7, in-12 p. xiv.

tout enfant qui croit en Dieu eſt idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en diſant (16) qu'on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation Chrétienne. Voila ce qui eſt en queſtion; reſte à voir la preuve. La mienne eſt que l'éducation la plus Chrétienne ne ſauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ſes idées des êtres matériels, au deſſus deſquels tant d'hommes ne ſauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience: j'exhorte chacun des lecteurs à conſulter ſa mémoire, & à ſe rappeller ſi, lorſqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en eſt pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'eſt rien de ce qui peut tomber ſous les ſens*; ou ſon eſprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'eſt rien. Quand vous lui parlez d'*une intelligence infinie*, il ne ſait ce que c'eſt qu'*intelligence*, & il ſait encore moins ce que c'eſt qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajoûter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne coûte guere, & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, ſans excepter les Juifs, ſe ſont repréſenté Dieu corporel, & combien de Chrétiens, ſurtout de Catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfans

(16) *Mandement* in 4. p. 7: in-12. p. XIV.

parlent comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans. Voila pourquoi les miſteres entaſſés ne coûtent plus rien à perſonne; les termes en ſont tout auſſi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Chriſtianiſme moderne eſt de s'être fait un certain jargon de mots ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à tout hors à la raiſon.

Par l'examen de l'intelligence qui mene à la connoiſſance de Dieu, je trouve qu'il n'eſt pas raiſonnable de croire cette connoiſſance (17) *toujours néceſſaire au ſalut.* Je cite en exemple les inſenſés, les enfans, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas acquis aſſez de lumieres pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là-deſſus; (18) *ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'Emile remette à un tems ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu; il ne la croit pas néceſſaire au ſalut.* Vous commencez, pour rendre ma propoſition plus dure, par ſupprimer charitablement le mot *toujours*, qui non ſeulement la modifie, mais qui lui donne un autre ſens, puiſque ſelon ma phraſe cette connoiſſance eſt ordinairement néceſſaire au ſalut; & qu'elle ne le ſeroit jamais, ſelon la phraſe que vous me prêtez. Après cette petite falſification, vous pourſuivez ainſi :

„ Il est clair, " *dit-il par l'organe d'un perſonnage chimérique*, „ il eſt clair que tel homme

(17) Emile Tom. II. p. 352, 353.
(18) *Mandement* in-4. p. 9. in-12. p. xviii.

„ parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en „ Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa pré- „ sence dans l'autre, " (vous avez omis le mot de *vie*) „ Si son aveuglement n'a pas été volon- „ taire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours. "

Avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce personnage prétendu chimérique, c'est moi-même, & non le Vicaire; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi n'y est point, mais dans le corps même du Livre. Monseigneur, vous lisez bien légèrement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétrissez si durement; je trouve qu'un homme en place qui censure devroit mettre un peu plus d'examen dans ses jugemens. Je reprends à présent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvû de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Vous affirmez ensuite (19) qu'*une telle prétention est souverainement absurde. St. Paul assure qu'entre les Philosophes payens plusieurs sont parvenus par les seules forces de la raison à la connoissance du vrai Dieu;* &-là dessus vous transcrivez son passage.

Monseigneur, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit, mais c'en est un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or vous n'avez point en-

(19) *Mandement* in-4. p. 10. in 12. p. xviii.

tendu le paſſage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le Lecteur jugera ſi c'eſt ma faute ou la votre quand j'aurai mis le paſſage entier ſous ſes yeux.

„ Nous tenons " (Les Réformés) „ que nul „ enfant mort avant l'âge de raiſon ne ſera privé du bonheur éternel. Les Catholiques croyent la même choſe de tous les enfans qui „ ont reçu le baptême, quoiqu'ils n'aient jamais entendu parler de Dieu. Il y a donc des „ cas où l'on peut être ſauvé ſans croire en „ Dieu, & ces cas ont lieu, ſoit dans l'enfance, ſoit dans la démence, quand l'eſprit humain eſt incapable des opérations néceſſaires „ pour reconnoître la Divinité. Toute la différence que je vois ici entre vous & moi eſt que „ vous prétendez que les enfans ont à ſept ans „ cette capacité, & que je ne la leur accorde „ pas même à quinze. Que j'aye tort ou raiſon, „ il ne s'agit pas ici d'un article de foi, mais „ d'une ſimple obſervation d'hiſtoire naturelle.

„ Par le même principe, il eſt clair que tel „ homme, parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans „ croire en Dieu, ne ſera pas pour cela privé „ de ſa préſence dans l'autre vie, ſi ſon aveuglement n'a pas été volontaire; & je dis qu'il „ ne l'eſt pas toujours. Vous en convenez pour „ les inſenſés qu'une maladie prive de leurs facultés ſpirituelles, mais non de leur qualité „ d'hommes, ni, par conſéquent, du droit aux

„ bienfaits de leur créateur. Pourquoi donc „ n'en pas convenir auſſi pour ceux qui, ſé- „ queſtrés de toute ſociété dès leur enfance, au- „ roient mené une vie abſolument ſauvage, pri- „ vés des lumieres qu'on n'acquiert que dans „ le commerce des hommes? Car il eſt d'une „ impoſſibilité démontrée qu'un pareil ſauvage „ pût jamais élever ſes réflexions juſqu'à la „ connoiſſance du vrai Dieu. La raiſon nous „ dit qu'un homme n'eſt puniſſable que pour „ les fautes de ſa volonté, & qu'une ignoran- „ ce invincible ne lui ſauroit être imputée à „ crime. D'où il ſuit que devant la juſtice éter- „ nelle, tout homme qui croiroit s'il avoit les „ lumieres néceſſaires eſt réputé croire, & qu'il „ n'y aura d'incrédules punis que ceux dont le „ cœur ſe ferme à la vérité." *Emile T. II. pag.* 352 *& ſuiv.*

Voila mon paſſage entier, ſur lequel votre erreur ſaute aux yeux. Elle conſiſte en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, ſelon moi, il falloit avoir été inſtruit de l'exiſtence de Dieu pour y croire. Ma penſée eſt fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé & l'eſprit cultivé juſqu'à certain point pour être en état de comprendre les preuves de l'exiſtence de Dieu, & ſurtout pour les trouver de ſoi-même ſans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou ſauvages; vous m'alleguez des philoſophes: je dis

qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu ; vous citez Saint Paul qui reconnoît que quelques Philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité ; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité ; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde*. Quoi ! parce qu'un Docteur en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer ?

Quand un Auteur ne veut pas se répéter sans cesse, & qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matière, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres, & les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voila ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, sur-tout, dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui sa raison toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai ; car l'une des acquisitions de l'homme, & même des plus lentes, est la raison. L'homme apprend

à voir des yeux de l'esprit ainsi que des yeux du corps; mais le premier apprentissage est bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne se mesurant pas comme l'étendue, ne se trouvent que par estimation, & que nos premiers besoins, nos besoins physiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets si intéressant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois; il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par dégrés aux causes, à les suivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du secours de ses semblables & sans cesse occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en toute chose à la seule marche de ses propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là: il vieillit & meurt avant d'être sorti de l'enfance de la raison. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un seul qui vint à penser à Dieu?

L'ordre de l'Univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoissances qui rendent cet ordre sensible, & n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il apperçoit. Ce n'est ni endurcissement ni mauvaise

volonté ; c'eſt ignorance, engourdiſſement d'eſprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots ſans y joindre les mêmes idées, & ils ſont peu touchés de tout ce qui peut élever le ſage à ſon Créateur. Or ſi parmi nous le peuple, à portée de tant d'inſtructions, eſt encore ſi ſtupide ; que feront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui ? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philoſophe beaucoup ſur la marche du monde & ſur la génération des choſes ? Encore les Lapons & les Caffres, vivant en corps de Nations, ont-ils des multitudes d'idées acquiſes & communiquées, à l'aide deſquelles ils acquiérent quelques notions groſſieres d'une divinité : ils ont, en quelque façon, leur cathéchiſme : mais l'homme ſauvage errant ſeul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'exiſte pas, direz-vous ; ſoit. Mais il peut exiſter par ſuppoſition. Il exiſte certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philoſophique en leur vie, & dont tout le tems ſe conſume à chercher leur nourriture, la dévorer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eſkimaux, par exemple ? En ferons-nous des Théologiens ?

Mon ſentiment eſt donc que l'eſprit de l'homme, ſans progrès, ſans inſtruction, ſans culture, & tel qu'il ſort des mains de la nature, n'eſt pas en état de s'élever de lui-même aux ſublimes notions de la divinité; mais que ces notions ſe préſentent à nous à meſure que notre eſprit ſe cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a penſé, qui a réfléchi, Dieu ſe manifeſte dans ſes ouvrages; qu'il ſe révele aux gens éclairés dans le ſpectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout philoſophe athée eſt un raiſonneur de mauvaiſe foi, ou que ſon orgueil aveugle; mais qu'auſſi tel homme ſtupide & groſſier, quoique ſimple & vrai, tel eſprit ſans erreur & ſans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de ſon être, & ne pas concevoir ce que c'eſt que Dieu; ſans que cette ignorance le rende puniſſable d'un défaut auquel ſon cœur n'a point conſenti. Celui-ci n'eſt pas éclairé, & l'autre refuſe de l'être: cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce ſentiment votre paſſage de Saint Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favoriſe; vous verrez que ce paſſage tombe uniquement ſur ces ſages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifeſté*, à qui *la conſidération des choſes qui ont été faites dès la création du monde, a rendu viſible ce qui*

eſt inviſible en Dieu, mais qui *ne l'ayant point glorifié & ne lui ayant point rendu graces, ſe ſont perdus dans la vanité de leur raiſonnement*, &, ainſi demeurés ſans excuſe, *en ſe diſant ſages, ſont devenus foux.* La raiſon ſur laquelle l'Apotre reproche aux philoſophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma ſuppoſition, forme une induction toute en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *philoſophe qui ne croit pas, a tort, parce qu'il uſe mal de la raiſon qu'il a cultivée, & qu'il eſt en état d'entendre les vérités qu'il rejette*; elle montre, enfin, par le paſſage même, que vous ne m'avez point entendu; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai ni dit ni penſé, ſavoir que l'on ne croit en Dieu que ſur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que diſtinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par ſoi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le ſecours d'autrui.

Au reſte, quand vous auriez raiſon dans cette critique; quand vous auriez ſolidement réfuté mon opinion, il ne s'enſuivroit pas de cela ſeul qu'elle fût ſouverainement abſurde, com-

(20) Emile T. II. pag. 350.

(21) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'eſt le ſeul ſens raiſonnable qu'on puiſſe donner à ſon texte, appuyé du paſſage de Saint Paul; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entens. (*Voyez ſon Mandement* in-4. *pag.* 10.) in-12. p. XVIII.

me il vous plaît de la qualifier : on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne sera pas ma faute si le Lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave & fausse à une autre qui l'est encore plus, & après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la divinité, vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus ; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire, & le seul endroit de votre Mandement où vous ayez raison, est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien ; car il faut que le Lecteur me voye entre vos mains.

„ (22) Je sais, " *fait-il dire au personage supposé qui lui sert d'organe* ; „ je sais que le mon„ de est gouverné par une volonté puissante & „ sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, & ce„ la m'importe à savoir : mais ce même monde „ est-il éternel, ou créé ? Y a-t-il un principe „ unique des choses ? Y en a-t-il deux ou plu-

(22) *Mandement* in-4. pag. 10. in-12. p. xix.

„ ſieurs, & quelle eſt leur nature? Je n'en ſais „ rien, & que m'importe? ..... (23) je re- „ nonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent „ inquietter mon amour-propre, mais qui ſont „ inutiles à ma conduite & ſupérieures à ma „ raiſon".

J'OBSERVE, en paſſant, que voici la ſeconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de perſonage chimérique ou ſuppoſé. Comment êtes-vous inſtruit de cela, je vous ſupplie? J'ai affirmé ce que je ſavois; vous niez ce que vous ne ſavez pas; qui des deux eſt le téméraire? On ſait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croyent en Dieu; mais encore n'eſt-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(24) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire? ..... l'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des abſurdités.* „ La pluralité des Dieux", *dit énergiquement Tertullien*, „ eſt une nullité de Dieu, " *admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant, auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés* (25). *Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.*

(23) Ces points indiquent une lacune de deux lignes par leſquelles le paſſage eſt tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas voulu tranſcrire. *Voyez Emile* T. III. pag. 61.

(24) *Mandement* in-4. pag. 11. in-12. p. xx.

(25) Tertullien fait ici un ſophiſme très-familier aux

Mais qui eſt-ce qui dit qu'il y a pluſieurs Dieux? Ah, Monſeigneur! vous voudriez bien que j'euſſe dit de pareilles folies; vous n'auriez ſurement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

Je ne ſais ni pourquoi ni comment ce qui eſt eſt, & bien d'autres qui ſe piquent de le dire ne le ſavent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cauſe motrice, puiſque tout concourt ſenſiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & ſuprême qui dirige tout, & une puiſſance unique & ſuprême qui exécute tout. J'attribue cette puiſſance & cette volonté au même Etre, à cauſe de leur parfait accord qui ſe conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas ſans raiſon multiplier les êtres: car le mal même que nous voyons n'eſt point un mal abſolu, &, loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie univerſelle.

Mais ce par quoi les choſes ſont, ſe diſtingue très nettement ſous deux idées; ſavoir, la choſe qui fait & la choſe qui eſt faite; même

peres de l'Egliſe. Il définit le mot *Dieu* ſelon les Chrétiens, & puis il accuſe les payens de contradiction, parce que contre ſa définition ils admettent pluſieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commiſe, uniquement pour citer ſi hors de propos un ſophiſme de Tertullien.

ces deux idées ne se réuniſſent pas dans le même être ſans quelque effort d'eſprit, & l'on ne conçoit guere une choſe qui agit, ſans en ſuppoſer une autre ſur laquelle elle agit. De plus, il eſt certain que nous avons l'idée de deux ſubſtances diſtinctes; ſavoir, l'eſprit & la matiere; ce qui penſe, & ce qui eſt étendu; & ces deux idées ſe conçoivent très-bien l'une ſans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choſes, ſavoir; ou dans deux cauſes diverſes, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre paſſive, l'une efficiente & l'autre inſtrumentale; ou dans une cauſe unique qui tire d'elle ſeule tout ce qui eſt, & tout ce qui ſe fait. Chacun de ces deux ſentimens, débattus par les métaphyſiciens depuis tant de ſiécles, n'en eſt pas devenu plus croyable à la raiſon humaine: & ſi l'exiſtence éternelle & néceſſaire de la matiere a pour nous ſes difficultés, ſa création n'en a pas de moindres; puiſque tant d'hommes & de philoſophes, qui dans tous les tems ont médité ſur ce ſujet, ont tous unanimement rejetté la poſſibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroiſſent avoir ſincerement ſoumis leur raiſon à l'autorité; ſincérité que les motifs de leur intérêt, de leur ſûreté, de leur repos, rendent

dent fort ſuſpecte, & dont il ſera toujours impoſſible de s'aſſurer, tant que l'on riſquera quelque choſe à parler vrai.

Suppose qu'il y ait un principe éternel & unique des choſes, ce principe étant ſimple dans ſon eſſence n'eſt pas compoſé de matiere & d'eſprit, mais il eſt matiere ou eſprit ſeulement. Sur les raiſons déduites par le Vicaire, il ne ſauroit concevoir que ce principe ſoit matiere, & s'il eſt eſprit, il ne ſauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être: car il faudroit pour cela concevoir la création; or l'idée de création, l'idée ſous laquelle on conçoit que par un ſimple acte de volonté rien devient quelque choſe, eſt, de toutes les idées qui ne ſont pas clairement contradictoires, la moins compréhenſible à l'eſprit humain.

Arrete' des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne ſe tourmente point d'un doute de pure ſpéculation, qui n'influe en aucune maniere ſur ſes devoirs en ce monde; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvû que je ſache comment ils ſubſiſtent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'eſt impoſée?

Mais supposer deux principes (26) des choses, supposition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux Dieux; à moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs; doctrine absolument contraire à celle du Vicaire, qui, très-positivement, n'admet qu'une Intelligence premiere, qu'un seul principe actif, & par conséquent qu'un seul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Genese, la rejetter positivement seroit à cet égard rejetter l'autorité, sinon des Livres Sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne, & c'est aussi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas sans cette autorité: Car d'ailleurs la coexistence des deux principes (27) semble expliquer mieux la consti-

(26) Celui qui ne connoît que deux substances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme, *ou plusieurs*, ajoûté dans l'endroit cité, n'est là qu'une espece d'explétif, servant tout-au-plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

(27) Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matiere, qui effarouche si fort nos Théologiens, effarouchoit assez peu les Peres de l'Eglise, moins éloignés des sentimens de Platon. Sans parler de

tution de l'univers & lever des difficultés qu'on a peine à resoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déja imbus des questions de la philosophie grecque; rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il est très-douteux que le mot Grec ait eu le sens qu'il nous plaît de lui donner, & il est très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même sens, puisque Lucrece, qui nie formellement la possibilité de toute création, ne laisse pas d'employer souvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de ses parties. Enfin M. de Beausobre a prou-

Justin martir, d'Origene, & d'autres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotiposes, que Photius veut a cause de cela que ce Livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparoit encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'improuver. Ce Pere, Livre V. tâche, à la vérité, d'établir un seul principe, mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matiere, même en admettant son éternité,

vé (28) que la notion de la création ne se trouve point dans l'ancienne Théologie judaïque, & vous êtes trop instruit, Monseigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de respect pour nos Livres Sacrés n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïse l'absolue création de l'Univers. Ainsi le Vicaire, à qui le despotisme des Théologiens n'en impose pas, peut très-bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous, & sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une question oiseuse & supérieure à la raison; puisque dans l'Ecrit que vous censurez, cette unité est établie & soutenue par le raisonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclurre contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux: car sans avoir besoin de Tertullien, je conclus aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela

(28) Hist. du Manichéisme. T. II.

d'Auteur téméraire, puiſqu'où il n'y a point d'aſſertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur ſoit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien juſtifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les paſſions humaines, & qui, loin d'éclaircir les notions du grand Etre, les embrouillent & les aviliſſent, en m'accuſant fauſſement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'eſſence divine, que je n'ai point attaquée, & de révoquer en doute ſon unité, que je n'ai point révoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'enſuivroit-il? Récriminer n'eſt pas ſe juſtifier: mais celui qui, pour toute défenſe, ne fait que récriminer à faux, a bien l'air d'être ſeul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu eſt tout auſſi bien fondée que la précédente accuſation. *Il ne ſait*, dites-vous, *quelle eſt la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté, & de bonté; n'eſt-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine?*

Voici, Monſeigneur, là-deſſus ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu eſt intelligent; mais comment l'eſt-„ il? L'homme eſt intelligent quand il raiſon-„ ne, & la ſuprême intelligence n'a pas beſoin „ de raiſonner; il n'y a pour elle ni prémiſſes,

„ ni conſéquences, il n'y a pas même de pro-
„ poſition; elle eſt purement intuitive, elle
„ voit également tout ce qui eſt & tout ce qui
„ peut être; toutes les vérités ne ſont pour el-
„ le qu'une ſeule idée, comme tous les lieux
„ un ſeul point & tous les temps un ſeul mo-
„ ment. La puiſſance humaine agit par des mo-
„ yens, la puiſſance divine agit par elle-même:
„ Dieu peut parce qu'il veut, ſa volonté fait
„ ſon pouvoir. Dieu eſt bon, rien n'eſt plus
„ manifeſte; mais la bonté dans l'homme eſt
„ l'amour de ſes ſemblables, & la bonté de Dieu
„ eſt l'amour de l'ordre; car c'eſt par l'ordre
„ qu'il maintient ce qui exiſte, & lie chaque
„ partie avec le tout. Dieu eſt juſte, j'en ſuis
„ convaincu; c'eſt une ſuite de ſa bonté; l'in-
„ juſtice des hommes eſt leur œuvre & non pas
„ la ſienne: le déſordre moral qui dépoſe con-
„ tre la providence aux yeux des philoſophes,
„ ne ſait que la démontrer aux miens. Mais la
„ juſtice de l'homme eſt de rendre à chacun ce
„ qui lui appartient, & la juſtice de Dieu de
„ demander compte à chacun de ce qu'il lui a
„ donné.

„ Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement
„ ces attributs dont je n'ai nulle idée abſolue,
„ c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par
„ le bon uſage de ma raiſon: mais je les affir-
„ me ſans les comprendre, & dans le fond,
„ c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu

„ eſt ainſi; je le ſens, je me le prouve: je
„ n'en conçois pas mieux comment Dieu peut
„ être ainſi.

„ Enfin plus je m'efforce de contempler ſon
„ eſſence infinie, moins je la conçois; mais el-
„ le eſt, cela me ſuffit; moins je la conçois,
„ plus je l'adore. Je m'humilie & lui dis: Etre
„ des êtres, je ſuis parce que tu es; c'eſt m'éle-
„ ver à ma ſource que de te méditer ſans ceſſe.
„ Le plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'a-
„ néantir devant toi: c'eſt mon raviſſement
„ d'eſprit, c'eſt le charme de ma foibleſſe de
„ me ſentir accablé de ta grandeur. "

Voila ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire, à préſent où je l'ai priſe? Je l'ai tirée mot-à-mot de l'endroit même que vous accuſez de contradiction (29). Vous en uſez comme tous mes adverſaires, qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me ſuis faites, & ſupprimer mes ſolutions. La réponſe eſt déja toute prête; c'eſt l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monſeigneur, vers les diſcuſſions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon Syſtême & mon Livre, vous attaquez auſſi ma Religion, & parce que le Vicaire Catholique fait des objections contre ſon Egliſe, vous cherchez à me faire paſſer pour ennemi de la mienne; comme ſi propoſer des

(29) Emile T. III. pag. 94 *& ſuiv.*

difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes; comme si la Géométrie elle-même n'en avoit pas, où que les Géométres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer avec ma franchise ordinaire mes sentimens en matiere de Religion, tels que je les ai professés dans tous mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs je la tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le siécle où je l'ai publié. Les buchers ni les décrets ne me feront point changer de langage, les Théologiens en m'ordonant d'être humble ne me feront point être faux, & les philosophes en me taxant d'hypocrisie ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis Chrétien, & sincerement Chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, & beau-

beaucoup insisté sur les devoirs; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résumoit la Loi & les Prophètes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (30), & il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres que celui qui aime son frere a accompli la Loi (31).

Moi de mon côté, très-convaincu des vérités essencielles au Christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur, enfin persuadé que quiconque aime Dieu par dessus toute chose & son prochain comme soi-même, est un vrai Chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importans galimathias dont les Pharisiens embrouillent nos devoirs & offusquent notre foi; & mettant avec Saint Paul la foi même au dessous de la charité (32).

Heureux d'être né dans la Religion la plus raisonnable & la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes Peres: comme eux je prends l'Ecriture & la raison pour les uniques regles de ma croyan-

(30) Matth. VII. 12. (31) Galat. V. 14.
(32) 1. Cor. XIII. 2, 13.

ce; comme eux je récuse l'autorité des hommes, & n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jesus-Christ & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fidelles les hommages de son Eglise. Il m'est consolant & doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, & de me dire au milieu d'eux; je suis avec mes freres.

Pe'ne'tre' de reconnoissance pour le digne Pasteur qui, resistant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclus de l'Eglise un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment Chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son Troupeau, & j'espere n'en point scandaliser les membres ni par mes sentimens ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment; rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela; leurs hauteurs ne m'en imposeront point; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette me-

nace dont l'exécution n'eſt pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidelles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus ſi j'y ſuis inſcrit. Ils peuvent m'en ôter les conſolations dans cette vie, mais non l'eſpoir dans celle qui doit la ſuivre, & c'eſt là que mon vœu le plus ardent & le plus ſincere eſt d'avoir Jeſus-Chriſt même pour arbitre & pour Juge entre eux & moi.

Tels ſont, Monſeigneur, mes vrais ſentimens, que je ne donne pour regle à perſonne, mais que je déclare être les miens, & qui reſteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, ſeul maître de changer mon cœur & ma raiſon: car auſſi longtems que je ſerai ce que je ſuis & que je penſerai comme je penſe, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire ou à dire ce qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours ſûrs d'être aſſez bons Chrétiens, pourvû qu'on ne brûle pas leurs Livres & qu'ils ne ſoient pas décrétés. Ils vivent en gens perſuadés que non ſeulement il faut confeſſer tel & tel article, mais que cela ſuffit pour aller en paradis; & moi je penſe, au contraire, que l'eſſenciel de la Réligion conſiſte en pratique, que non ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable; mais que quiconque eſt vraiment tel en croit aſſez

pour être sauvé. J'avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fidelles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder ces sentimens pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire; si lorsque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me soit permis, auparavant, de vous supplier, Monseigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit d'ajoûter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, & sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme & d'irréligion contre des protestations si positives & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise, & il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas, est sincere en ce qu'il dit croire, & quand ses discours, sa conduite & ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment, & n'est pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul. J'ai fréquenté des hommes de toute espece. J'ai vû des gens de tous les partis, des Cro-

vans de toutes les sectes, des esprits-forts de tous les systêmes : j'ai vû des grands, des petits, des libertins, des philosophes. J'ai eu des amis sûrs & d'autres qui l'étoient moins : j'ai été environné d'espions, de malveuillans, & le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils savent de ma croyance en matiere de Religion : si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gayeté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; si lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé, s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentimens, si dans le secret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public; si dans quelque tems que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié ; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis : qu'ils me jugent selon leur conscience; je leur confie mon honneur sans crainte, & je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans Religion parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse

avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un Siſtême d'athéiſme, les autres diſent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres ſans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété & mes ſentimens d'hypocriſie. Mais ſi je prêche en public l'athéiſme, je ne ſuis donc pas un hypocrite, & ſi j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enſeigne donc pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires la calomnie ſe découvre elle-même; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.

Je n'ai pas, il eſt vrai, cette foi dont j'entens ſe vanter tant de gens d'une probité ſi médiocre, cette foi robuſte qui ne doute jamais de rien, qui croit ſans façon tout ce qu'on lui préſente à croire, & qui met à part ou diſſimule les objections qu'elle ne ſait pas réſoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, & ſi je me détermine pour elle, c'eſt parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de conſolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne ſont pas moindres; mais ce n'eſt pas parce que je la vois démontrée, car très-ſûrement elle ne l'eſt pas à mes yeux. Je ne ſuis pas même aſſez inſtruit à beaucoup près pour qu'une démonſtration qui demande un ſi profond ſavoir, ſoit jamais à ma portée. N'eſt-il pas plaiſant que moi qui propoſe ouvertement mes objections & mes

doutes, je fois l'hypocrite, & que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci & cela, que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens, enfin, dont la plus part ne sont gueres plus savans que moi, & qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne foi?

Pourquoi serois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai suscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu que la cause de Dieu & de l'humanité, & qui est-ce qui s'en soucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation, & pas une ame ne m'en a su gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réserve en me voyant défendu par les autres, & disposé moi-même à la vengeance: mais un homme qui craint Dieu n'est guere à craindre; son parti n'est pas redoutable, il est seul ou à peu près, & l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'Eglise, j'aurois ôté tout d'un coup à ses Ministres le moyen de me harceller

sans cesse, & de me faire endurer toutes leurs petites tirannies; Je n'aurois point essuyé tant d'ineptes censures, & au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme on eût d'abord un peu clabaudé; mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres; le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point crû me faire grace en ne me traitant pas en excommunié; & j'eusse été quite-à-quite avec tout le monde: Les saintes en Israël ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, & que le monde eût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau: D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye; ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, & de sentir avec reconnoissance qu'ils sont appellés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je

ſuis un fou ; puiſque, pour ce que je demande aux hommes, c'eſt une grande folie de ſe mettre en fraix de fauſſeté; ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un ſot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mène qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter ſans me démentir. Il eſt vrai que j'y ſuis à tems encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieilleſſe; je puis avoir longtems à ſouffrir; je puis voir changer derechef le public ſur mon compte: mais ſi jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune; par quelque route que j'y parvienne, alors je ſerai un hypocrite; cela eſt ſûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'eſt point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoiqu'il diſe, pourvû qu'il le penſe, il tend à ſon but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'eſt point tenté de mentir, & il n'y a nul homme ſenſé qui ne préfere le moyen le plus ſimple, quand il eſt auſſi le plus ſûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures; ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute choſe, d'être le ſeul Auteur de mon ſiécle & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru: ils pourront un moment ſouiller

ma réputation à force de rumeurs & de calomnies; mais elle en triomphera tôt ou tard; car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même; & sans autre art que ma franchise, j'ai dequoi les défoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi! Voila ce qu'on me crie de toutes parts; voila, peut-être, ce que vous me diriez vous-même, si nous étions tête-à-tête dans votre Cabinet. Tels sont les hommes. Ils changent de langage comme d'habit; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre; en habit de parade ils ne savent plus que mentir, & non seulement ils sont trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire? Quand il le seroit, s'ensuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter? Voila ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte & vague, qui, fût-elle vraye en elle-même, peut pécher par son application.

J'ai grande envie, Monſeigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'hiſtoire de mes idées pour toute réponſe à mes accuſateurs. Je crois ne pouvoir mieux juſtifier tout ce que j'ai oſé dire, qu'en diſant encore tout ce que j'ai penſé.

Sitôt que je fus en état d'obſerver les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que leurs actions ne reſſembloient point à leurs diſcours, je cherchai la raiſon de cette diſſemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choſes auſſi différentes qu'agir & parler, cette deuxieme différence étoit la cauſe de l'autre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tranniſe ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe réclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vices des hommes & tous les maux de la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de ſa méchanceté. Ces réflexions me conduiſirent à de nouvelles recherches ſur l'eſprit humain conſidéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres & des vices ſe faiſoit toujours en même raiſon, non dans les individus,

mais dans les peuples; distinction que j'ai toujours soigneusement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les Livres; je n'y ai trouvé que le mensonge & l'erreur. J'ai consulté les Auteurs; je n'ai trouvé que des Charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes, sans autre Loi que leur intérêt, sans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'osent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs, & à l'autre que de ses droits. Toute l'instruction publique tendra toujours au mensonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir, & c'est pour eux seulement que la vérité n'est pas bonne à dire. Pourquoi serois-je le complice de ces gens-là?

Il y a des préjugés qu'il faut respecter? Cela peut être: Mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachette; on laisse alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorsque tel est l'état des choses que plus rien ne sauroit changer qu'en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur

facrifier la raiſon, la vertu, la juſtice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute choſe utile, autant qu'il ſeroit en moi; c'eſt un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent, & que ſûrement un autre ne remplira pas à ma place, puiſque chacun ſe devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit Auguſtin, *n'eſt ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, ſous peine d'être inutile à nous-mêmes ſi nous ne la communiquons aux autres: car quiconque s'approprie à lui-ſeul un bien dont Dieu veut que tous jouïſſent, perd par cette uſurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité* (o).

Les hommes ne doivent point être inſtruits à demi. S'ils doivent reſter dans l'erreur, que ne les laiſſiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'Écoles & d'Univerſités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à ſavoir? Quel eſt donc l'objet de vos Colleges, de vos Académies, de tant de fondations ſavantes? Eſt ce de donner le change au Peuple, d'altérer ſa raiſon d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai? Profeſſeurs de menſonge, c'eſt pour l'abuſer que vous feignez de l'inſtruire, &, comme ces brigands qui mettent des fanaux ſur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

(o) Aug. confeſ. L. XII. c. 25.

Voila ce que je penſois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de ſentiment. J'ai toujours vu que l'inſtruction publique avoit deux défauts eſſenciels qu'il étoit impoſſible d'en ôter. L'un eſt la mauvaiſe foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes ſans paſſions inſtruiſoient des hommes ſans préjugés, nos connoiſſances reſteroient plus bornées mais plus ſûres, & la raiſon régneroit toujours. Or, quoiqu'on faſſe, l'intérêt des hommes publics ſera toujours le même, mais les préjugés du peuple n'ayant aucune baſe fixe ſont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'eſt donc de ce côté ſeul que l'inſtruction peut avoir quelque priſe, & c'eſt-là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut eſpérer de rendre le peuple plus raiſonnable, mais non ceux qui le ménent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la Religion la même fauſſeté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du Gouvernement ne peut rendre les ſujets malheureux que ſur la terre; mais qui ſait juſqu'où les erreurs de la conſcience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vû qu'on avoit des profeſſions de foi, des doctrines, des cultes qu'on ſuivoit ſans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raiſon, n'influoit que très-peu ſur

la conduite. Monſeigneur, il faut vous parler ſans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces ſimagrées : il ſent que l'homme eſt un être intelligent auquel il faut un culte raiſonnable, & un être ſociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premierement ce culte & cette morale ; cela ſera de tous les hommes, & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondemens, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui eſt de l'homme, nous dirons enſuite ce qui eſt du Citoyen. Ne faiſons pas, ſur-tout, comme votre Monſieur Joli de Fleuri, qui, pour établir ſon Janſéniſme, veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les humains ; de ſorte que ſelon lui le Chrétien & l'Infidelle qui contractent entre eux, ne ſont tenus à rien du tout l'un envers l'autre ; puiſqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverſes ; l'une ſelon le vrai & le faux qui s'y trouvent, ſoit quant aux faits naturels ou ſurnaturels ſur leſquels elles ſont établies, ſoit quant aux notions que la raiſon nous donne de l'être ſuprême & du culte qu'il veut de nous : l'autre ſelon leurs effets temporels & moraux ſur la terre, ſelon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la ſociété & au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher

ce double examen, commencer par décider que ces deux choſes vont toujours enſemble, & que la Religion la plus vraye eſt auſſi la plus ſociale; c'eſt préciſément ce qui eſt en queſtion; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette queſtion eſt un impie, un athée; puiſque autre choſe eſt de croire, & autre choſe d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroît pourtant certain, je l'avoue, que ſi l'homme eſt fait pour la ſociété, la Religion la plus vraye eſt auſſi la plus ſociale & la plus humaine; car Dieu veut que nous ſoyons tels qu'il nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchans, ce ſeroit lui déſobéir que de vouloir ceſſer de l'être. De plus la Religion conſidérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puiſque l'autre terme de la relation qui eſt Dieu, eſt par ſa nature au deſſus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce ſentiment, tout probable qu'il eſt, eſt ſujet à de grandes difficultés, par l'hiſtorique & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établiſſement par détruire ſept nations, ſelon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu: Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes; tous les partis ont été perſécu-

perſécuteurs & perſécutés, & la perſécution eſt nuiſible aux hommes; pluſieurs ſectes vantent le célibat, & le célibat eſt ſi nuiſible (33) à l'eſpece humaine, que s'il étoit ſuivi par tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raiſon pour examiner, & je ne demandois autre choſe ſinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne penſe qu'il n'y ait aucune bonne Religion ſur la terre; mais je dis, & il eſt trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui ſont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à

(33) La continence & la pureté ont leur uſage, même pour la population; il eſt toujours beau de ſe commander à ſoi-même, & l'état de virginité eſt par ces raiſons très-digne d'eſtime; mais il ne s'enſuit pas qu'il ſoit beau ni bon ni louable de perſévérer toute la vie dans cet état, en offenſant la nature & en trompant ſa deſtination. L'on a plus de reſpect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme; mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille, & cela me paroît très-ſenſé. Comme on ne ſe marie pas en naiſſant, & qu'il n'eſt pas même à propos de ſe marier fort jeune; la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a ſa néceſſité, ſon utilité, ſon prix, & ſa gloire; mais c'eſt pour aller, quand il convient, dépoſer toute ſa pureté dans le mariage. Quoi! diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi donc ne ſe marient-ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui-même eſt devenu par vos ſottes inſtitutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſque impoſſible de vivre ſans être un fripon ou un ſot. Sceptres de fer, loix inſenſées! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs ſur la terre, & c'eſt par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment oſez-vous le pouſſer juſqu'à nous reprocher la miſere où vous nous avez réduits?

l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des facrifices de fang humain. Quelle que foit la fource de ces contradictions, elles exiſtent; eſt-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer. Ainſi le zèle du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui profeſſe une doctrine inſenſée ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt: la raiſon devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce ſoit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon vous êtes perdus.

De cela ſeul, il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion: car c'eſt les rapprocher des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'intolérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car ſi, voulant raiſonner, vous laiſſez quelque priſe à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatiſme ſon arme, & vous

lui fourniſſez dequoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'eſt le moyen de ne rien finir. Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables; parcourez l'hiſtoire des Peuples : ceux qui n'ont point de Livres ne diſputent point. Voulez-vous aſſervir les hommes à des autorités humaines? L'un ſera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en ſeront diverſement affectés : avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il eſt impoſſible qu'ils ſoient jamais d'accord. N'argumentez point ſur des argumens & ne vous fondez point ſur des diſcours. Le langage humain n'eſt pas aſſez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer.

Nos langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont bornés. Nos langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont menteurs. Comme il n'y a point de vérité ſi clairement énoncée où l'on ne puiſſe trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de ſi groſſier menſonge qu'on ne puiſſe étayer de quelque fauſſe raiſon.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il eſt jour; on ſe moquera de lui : mais laiſſez à ce particulier le tems & les moyens de ſe faire une ſecte, tôt ou tard ſes partiſans viendront à bout de vous prouver qu'il

disoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre; rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, soutiendront qu'en un autre sens encore, il est très-vrai qu'il est jour la nuit. Pourvû que des gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, selon l'usage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour; & il étoit nuit: l'autre dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, & n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer; les flots de sang coûleront de toutes parts; & si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de toutes les querelles de Religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, & se maintiennent par l'hypocrisie; de là vient qu'ils choquent la raison & ne menent point à la vertu. L'enthousiasme & le délire ne raisonnent pas; tant qu'ils durent, tout passe & l'on marchande peu sur les dogmes:

Cela eſt d'ailleurs ſi commode! la doctrine coûte ſi peu à ſuivre & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en ſe jettant du côté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoiqu'on faſſe, le fanatiſme eſt un état de criſe qui ne peut durer toujours. Il a ſes accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, & il a auſſi ſes relâches, durant leſquels on eſt de ſang froid. C'eſt alors qu'en revenant ſur ſoi-même, on eſt tout ſurpris de ſe voir enchaîné par tant d'abſurdités. Cependant le culte eſt réglé, les formes ſont preſcrites, les loix ſont établies, les tranſgreſſeurs ſont punis. Ira-t-on proteſter ſeul contre tout cela, recuſer les Loix de ſon pays, & renier la Religion de ſon pere? Qui l'oſeroit? On ſe ſoumet en ſilence, l'intérêt veut qu'on ſoit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres; ſauf à rire à ſon aiſe en particulier de ce qu'on feint de reſpecter en public. Voila, Monſeigneur, comme penſe le gros des hommes dans la plupart des Religions, & ſurtout dans la vôtre; & voila la clef des inconſéquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'eſt qu'apparence, & leurs mœurs ſont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inſpection ſur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inſpection ſur celle des Citoyens? C'eſt parce qu'on ſuppoſe que la croyance des hommes dé-

termine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'eſt pas, qu'importe ce qu'ils croyent, ou ce qu'ils font ſemblant de croire? L'apparence de la Religion ne ſert plus qu'à les diſpenſer d'en avoir une.

Dans la ſociété chacun eſt en droit de s'informer ſi un autre ſe croit obligé d'être juſte, & le Souverain eſt en droit d'examiner les raiſons ſur leſquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être obſervées; c'eſt ſur quoi j'ai beaucoup inſiſté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere ſur les actions, & qui ne tendent point à tranſgreſſer les Loix, chacun n'a là-deſſus que ſon jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de preſcrire à d'autres ſa façon de penſer. Si, par exemple, quelqu'un, même conſtitué en autorité, venoit me demander mon ſentiment ſur la fameuſe queſtion de l'hypoſtaſe dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles & tant d'hommes ont été tourmentés; après lui avoir dit que je ne l'entens point & ne me ſoucie point de l'entendre, je le prierois le plus honnêtement que je pourrois de ſe mêler de ſes affaires, & s'il inſiſtoit, je le laiſſerois-là.

Voila le ſeul principe ſur lequel on puiſſe établir quelque choſe de fixe & d'équitable ſur

les diſputes de Religion ; ſans quoi, chacun poſant de ſon côté ce qui eſt en queſtion, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, ſera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vieilliſſent, plus leur objet ſe perd de vue; les ſubtilités ſe multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; inceſſamment la doctrine ſe rafine & la morale dépérit toujours plus. Aſſurément il y a loin de l'eſprit du Deutéronome à l'eſprit du Talmud & de la Miſna, & de l'eſprit de l'Evangile aux querelles ſur la Conſtitution! Saint Thomas demande (34) ſi par la ſucceſſion des tems les articles de foi ſe ſont multipliés, & il ſe déclare pour l'affirmative. C'eſt-à-dire que les docteurs, renchériſſant les uns ſur les autres, en ſavent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jéſus-Chriſt. Saint Paul avoue ne voir qu'obſcurément & ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens ſont bien plus avancés que cela; ils voyent tout, ils ſavent tout: ils nous rendent clair ce qui eſt obſcur dans l'Ecriture; ils prononcent ſur ce qui étoit indécis: ils nous ſont ſentir avec leur modeſtie ordinaire que les Auteurs Sacrés avoient grand beſoin de leur ſecours pour ſe faire entendre, & que

(34) *Secunda ſecundæ Quæſt. I. Art.* VII.
(35) I. Cor. XIII. 9. 12.

le Saint Esprit n'eut pas su s'expliquer clairement sans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles disputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu, mais s'il est orthodoxe; on lui fait signer des formulaires sur les questions les plus inutiles & souvent les plus inintelligibles, & quand il a signé, tout va bien; l'on ne s'informe plus du reste. Pourvû qu'il n'aille pas se faire pendre, il peut vivre au surplus comme il lui plaira; ses mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine est en sûreté. Quand la Religion en est-là, quel bien fait-elle à la société, de quel avantage est-elle aux hommes? Elle ne sert qu'à exciter entre eux des dissentions, des troubles, des guerres de toute espece; à les faire entre-égorger pour des Logogryphes: il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une si mal entendue. Empêchons-la, s'il se peut, de dégénérer à ce point, & soyons sûrs, malgré les buchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

Supposons que, las des querelles qui le déchirent, il s'assemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela est sûr, par proposer la sienne comme la seule vraye, la seule raisonnable & démontrée, la seule agréable

ble à Dieu & utile aux hommes ; mais ſes preuves ne répondant pas là-deſſus à ſa perſuaſion, du moins au gré des autres ſectes, chaque parti n'aura de voix que la ſienne ; tous les autres ſe réuniront contre lui ; cela n'eſt pas moins ſûr. La délibération ſera le tour de cette maniere, un ſeul propoſant, & tous rejettant ; ce n'eſt pas le moyen d'être d'accord. Il eſt croyable qu'après bien du tems perdu dans ces altercations puériles, les hommes de ſens chercheront des moyens de conciliation. Ils propoſeront, pour cela, de commencer par chaſſer tous les Théologiens de l'aſſemblée, & il ne leur ſera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire eſt indiſpenſable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux peuples : Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'eſt pas poſſible même que vous vous entendiez, & c'eſt un argument qui n'a jamais convaincu perſonne que de dire ; vous avez tort, car j'ai raiſon.

„ Vous parlez de ce qui eſt agréable à Dieu. „ Voila préciſément ce qui eſt en queſtion. Si „ nous ſavions quel culte lui eſt le plus agréa- „ ble, il n'y auroit plus de diſpute entre nous. „ Vous parlez auſſi de ce qui eſt utile aux hom- „ mes : C'eſt autre choſe ; les hommes peuvent „ juger de cela. Prenons donc cette utilité „ pour regle, & puis établiſſons la doctrine qui „ s'y rapporte le plus. Nous pourrons eſpérer „ d'approcher ainſi de la vérité autant qu'il eſt

„ poſſible à des hommes : car il eſt à préſumer
„ que ce qui eſt le plus utile aux créatures, eſt
„ le plus agréable au Créateur.“

„ Cherchons d'abord s'il y a quelque affinité
„ naturelle entre nous, ſi nous ſommes quel-
„ que choſe les uns aux autres. Vous Juifs, que
„ penſez-vous ſur l'origine du genre humain ?
„ Nous penſons qu'il eſt ſorti d'un même Pere.
„ Et vous Chrétiens ? Nous penſons là deſſus
„ comme les Juifs. Et vous, Turcs ? Nous pen-
„ ſons comme les Juifs & les Chrétiens. Cela
„ eſt déja bon : puiſque les hommes ſont tous
„ freres, ils doivent s'aimer comme tels.

„ Dites-nous maintenant de qui leur Pere
„ commun avoit reçû l'être ? Car il ne s'étoit
„ pas fait tout ſeul. Du Créateur du Ciel & de
„ la terre. Juifs, Chrétiens & Turcs ſont d'ac-
„ cord auſſi ſur cela ; c'eſt encore un très-grand
„ point.

„ Et cet homme, ouvrage du Créateur, eſt-
„ il un être ſimple ou mixte ? Eſt-il formé d'u-
„ ne ſubſtance unique, ou de pluſieurs ? Chré-
„ tiens, répondez. Il eſt compoſé de deux ſub-
„ ſtances, dont l'une eſt mortelle, & dont l'au-
„ tre ne peut mourir. Et vous, Turcs ? Nous
„ penſons de même. Et vous, Juifs ? Autrefois
„ nos idées là-deſſus étoient fort confuſes,
„ comme les expreſſions de nos Livres Sacrés ;
„ mais les Eſſéniens nous ont éclairés, & nous
„ penſons encore ſur ce point comme les
„ Chrétiens.“

En procédant ainſi d'interrogations en interrogations, ſur la providence divine, ſur l'économie de la vie-à-venir, & ſur toutes les queſtions eſſencielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponſes preſque uniformes, leur diront: (On ſe ſouviendra que les Théologiens n'y ſont plus.) „ Mes amis dequoi vous tourmentez-„ vous? Vous voila tous d'accord ſur ce qui „ vous importe; quand vous différerez de ſenti-„ ment ſur le reſte, j'y vois peu d'inconvénient. „ Formez de ce petit nombre d'articles une Re-„ ligion univerſelle, qui ſoit, pour ainſi dire, „ la Religion humaine & ſociale, que tout hom-„ me vivant en ſociété ſoit obligé d'admettre. „ Si quelqu'un dogmatiſe contre elle, qu'il ſoit „ banni de la ſociété, comme ennemi de ſes „ Loix fondamentales. Quant au reſte ſur quoi „ vous n'êtes pas d'accord, formez chacun de „ vos croyances particulieres autant de Reli-„ gions nationales, & ſuivez-les en ſincérité „ de cœur. Mais n'allez point vous tourmen-„ tant pour les faire admettre aux autres Peu-„ ples, & ſoyez aſſurés que Dieu n'exige pas „ cela. Car il eſt auſſi injuſte de vouloir les „ ſoumettre à vos opinions qu'à vos loix, & les „ miſſionnaires ne me ſemblent gueres plus ſa-„ ges que les conquérans.

„ En ſuivant vos diverſes doctrines, ceſſez „ de vous les figurer ſi démontrées que quicon-

„ que ne les voit pas telles soit coupable à vos
„ yeux de mauvaise foi. Ne croyez point que
„ tous ceux qui pésent vos preuves & les re-
„ jettent, soient pour cela des obstinés que leur
„ incrédulité rende punissables ; ne croyez point
„ que la raison, l'amour du vrai, la sincérité
„ soient pour vous seuls. Quoiqu'on fasse, on
„ sera toujours porté à traiter en ennemis ceux
„ qu'on accusera de se refuser à l'évidence.
„ On plaint l'erreur, mais on hait l'opiniâtre-
„ té. Donnez la préférence à vos raisons, à la
„ bonne heure; mais sachez que ceux qui ne
„ s'y rendent pas, ont les leurs.

„ Honorez en général tous les fondateurs
„ de vos cultes respectifs. Que chacun rende
„ au sien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il
„ ne méprise point ceux des autres. Ils ont eu
„ de grands génies & de grandes vertus : cela
„ est toujours estimable. Ils se sont dits les En-
„ voyés de Dieu, cela peut être & n'être pas :
„ c'est de quoi la pluralité ne sauroit juger
„ d'une maniere uniforme, les preuves n'étant
„ pas également à sa portée. Mais quand cela
„ ne seroit pas, il ne faut point les traiter si
„ légérement d'imposteurs. Qui sait jusqu'où
„ les méditations continuelles sur la divinité,
„ jusqu'où l'enthousiasme de la vertu ont pu,
„ dans leurs sublimes ames, troubler l'ordre
„ didactique & rampant des idées vulgaires?
„ Dans une trop grande élévation la tête tour-
„ ne, & l'on ne voit plus les choses comme

„ elles ſont. Socrate a cru avoir un eſprit fa-
„ milier, & l'on n'a point oſé l'accuſer pour
„ cela d'être un fourbe. Traiterons-nous les
„ fondateurs des Peuples, les bienfaiteurs des na-
„ tions, avec moins d'égards qu'un particulier ?
„ Du reste, plus de diſpute entre vous ſur
„ la préférence de vos cultes. Ils ſont tous
„ bons, lorſqu'ils ſont preſcrits par les loix,
„ & que la Religion eſſencielle s'y trouve; ils
„ ſont mauvais quand elle ne s'y trouve pas.
„ La forme du culte eſt la police des Religions
„ & non leur eſſence, & c'eſt au Souverain qu'il
„ appartient de régler la police dans ſon pays. "

J'ai penſé, Monſeigneur, que celui qui raiſonneroit ainſi ne ſeroit point un blaſphémateur, un impie; qu'il propoſeroit un moyen de paix juſte, raiſonnable, utile aux hommes; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût ſa Religion particuliere ainſi que les autres, & qu'il n'y fût tout auſſi ſincerement attaché. Le vrai Croyant, ſachant que l'infidele eſt auſſi un homme, & peut être un honnête homme, peut ſans crime s'intéreſſer à ſon ſort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans ſon pays, cela eſt juſte; mais qu'il ne danne pas pour cela ceux qui ne penſent pas comme lui; car quiconque prohonce un jugement ſi téméraire ſe rend l'ennemi du reſte du genre humain. J'entends dire ſans ceſſe qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique; je penſe tout

le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres sans la permission du Souverain; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux Loix; & qui désobéit aux Loix désobéit à Dieu.

Quant aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis; car un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son pere. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un Etat que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais tout culte légitime, c'est-à-dire, tout culte où se trouve la Religion essencielle, & dont, par conséquent, les sectateurs ne demandent que d'être soufferts & vivre en paix, n'a jamais causé ni révoltes ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se

défendre & repouſſer les perſécuteurs. Jamais les Proteſtans n'ont pris les armes en France que lorſqu'on les y a pourſuivis. Si l'on eût pu ſe reſoudre à les laiſſer en paix, ils y ſeroient demeurés. Je conviens ſans détour qu'à ſa naiſſance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais lorſque, tranſmiſe des Peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoiſe, & que le Prince eût ſolennellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes; cet Edit devint un Contract inviolable, qui ne pouvoit plus être annulé que du commun conſentement des deux parties, & depuis ce tems, l'exercice de la Religion Proteſtante eſt, ſelon moi, légitime en France.

Quand il ne le ſeroit pas, il reſteroit toujours aux ſujets l'alternative de ſortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y reſter ſoumis au culte dominant. Mais les contraindre à reſter ſans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils ſoient & qu'ils ne ſoient pas, les priver même du droit de la nature, annuler leurs mariages (36), déclarer leurs enfans batards .....

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Toulouſe concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Proteſtans de faire entre eux des mariages, *qui, ſelon les Proteſtans ne ſont que des Actes civils, & par conſéquent ſoumis entierement pour la forme & les effets a la volonté du Roi.*

Ainſi de ce que, ſelon les Proteſtans, le mariage eſt un acte civil, il s'enſuit qu'ils ſont obligés de ſe ſoumettre à la volonté du Roi, qui en fait un acte de la Re-

en ne disant que ce qui est, j'en dirois trop ; il faut me taire.

Voici du moins, ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs : mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir des dissentions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni Noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France ? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion ; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des Marchands & des Pay-

ligion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques ; attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du Droit naturel ni du Droit des Gens ; & il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume où sont tant d'Universités, tant de Colleges, tant d'Académies, & où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaire de Droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

ſans ? Comment s'y prendront-ils pour ſuſciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité eſt inconnue ou en horreur ? Un marchand propoſant de lever des troupes peut ſe faire écouter en Angleterre, mais il ſera toujours rire des François (37).

Si j'etois, Roi ? Non : Miniſtre ? Encore moins : mais homme puiſſant en France, je dirois. Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges ; tout veut acheter le droit de mal faire : Paris & la Cour engouffrent tout. Laiſſons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces ; qu'ils ſoient marchands, & toujours marchands ; laboureurs, & toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti poſſible ; ils remplaceront les notres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à ſortir ; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner ; ils alimenteront notre luxe ; ils travailleront, & nous jouïrons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que

(37) Le ſeul cas qui force un peuple ainſi dénué de Chefs à prendre les armes, c'eſt quand, réduit au deſeſpoir par ſes perſécuteurs, il voit qu'il ne lui reſte plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fût, au commencement de ce ſiécle la guerre des Camiſards. Alors on eſt tout étonné de la force qu'un parti mépriſé tire de ſon deſeſpoir : c'eſt ce que jamais les perſécuteurs n'ont ſu calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de ſang qu'ils devroient bien y ſonger avant de les rendre inévitables.

ceux qu'on fuit, il feroit du moins, plus humain, & fûrement il feroit plus utile. C'eſt moins la tirannie & c'eſt moins l'ambition des Chefs, que ce ne ſont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

Je finirai par tranſcrire une eſpece de discours, qui a quelque rapport à mon ſujet, & qui ne m'en écartera pas longtems.

Un Parsis de Suratte ayant épouſé en ſecret une Muſulmanne fut découvert, arrêté, & ayant refuſé d'embraſſer le mahométiſme, il fut condanné à mort. Avant d'aller au ſupplice, il parla ainſi à ſes juges.

„ Quoi! vous voulez m'ôter la vie! Eh, de „ quoi me puniſſez-vous? J'ai tranſgreſſé ma „ loi plûtôt que la votre: ma loi parle au cœur „ & n'eſt pas cruelle; mon crime a été puni „ par le blâme de mes freres. Mais que vous „ ai-je fait pour mériter de mourir? Je vous „ ai traités comme ma famille, & je me ſuis „ choiſi une ſœur parmi vous. Je l'ai laiſſée libre „ dans ſa croyance, & elle a reſpecté la mienne pour ſon propre intérêt. Borné ſans regret à elle ſeule, je l'ai honorée comme „ l'inſtrument du culte qu'exige l'Auteur de „ mon être, j'ai payé par elle le tribut que „ tout homme doit au genre humain: l'amour „ me l'a donnée & la vertu me la rendoit chere, elle n'a point vécu dans la ſervitude, elle a poſſédé ſans partage le cœur de ſon é-

„ poux; ma faute n'a pas moins fait ſon bon-
„ heur que le mien.

„ Pour expier une faute ſi pardonnable vous
„ m'avez voulu rendre fourbe & menteur; vous
„ m'avez voulu forcer à profeſſer vos ſentimens
„ ſans les aimer & ſans y croire: comme ſi le
„ transfuge de nos loix eût mérité de paſſer
„ ſous les votres, vous m'avez fait opter entre
„ le parjure & la mort, & j'ai choiſi, car je ne
„ veux pas vous tromper. Je meurs donc, puis
„ qu'il le faut; mais je meurs digne de revivre
„ & d'animer un autre homme juſte. Je meurs
„ martir de ma Religion ſans craindre d'entrer
„ après ma mort dans la votre. Puiſſai-je re-
„ naître chez les Muſulmans pour leur appren-
„ dre à devenir humains, clémens, équitables:
„ car ſervant le même Dieu que nous ſervons,
„ puiſqu'il n'y en a pas deux, vous vous a-
„ veuglez dans votre zêle en tourmentant ſes
„ ſerviteurs, & vous n'êtes cruels & ſanguinai-
„ res que parce que vous êtes inconſéquens.

„ Vous êtes des enfans, qui dans vos jeux
„ ne ſavez que faire du mal aux hommes. Vous
„ vous croyez ſavans, & vous ne ſavez rien
„ de ce qui eſt de Dieu. Vos dogmes récens
„ ſont-ils convenables à celui qui eſt, & qui
„ veut être adoré de tous les tems? Peuples
„ nouveaux, comment oſez-vous parler de Re-
„ ligion devant nous? Nos rîtes ſont auſſi vieux
„ que les aſtres: les premiers rayons du ſoleil

„ ont éclairé & reçu les hommages de nos Pe-
„ res. Le grand Zerduſt a vu l'enfance du mon-
„ de; il a prédit & marqué l'ordre de l'univers;
„ & vous, hommes d'hier, vous voulez être
„ nos prophêtes! Vingt ſiécles avant Mahomet,
„ avant la naiſſance d'Iſmaël & de ſon pere,
les Mages étoient antiques. Nos livres ſacrés
„ étoient déja la Loi de l'Aſie & du monde,
„ & trois grands Empires avoient ſucceſſivement
„ achevé leur long cours ſous nos ancêtres,
„ avant que les votres fuſſent ſortis du néant.

„ Voyez, hommes prévenus, la différence
„ qui eſt entre vous & nous. Vous vous dites
„ croyans, & vous vivez en barbares. Vos in-
„ ſtitutions, vos loix, vos cultes, vos vertus
„ mêmes tourmentent l'homme & le dégradent.
„ Vous n'avez que de triſtes devoirs à lui pres-
„ crire. Des jeûnes, des privations, des com-
„ bats, des mutilations, des clôtures: vous ne
„ ſavez lui faire un devoir que de ce qui peut
„ l'affliger & le contraindre. Vous lui faites
„ haïr la vie & les moyens de la conſerver: vos
„ femmes ſont ſans hommes, vos terres ſont
„ ſans culture; vous mangez les animaux &
„ vous maſſacrez les humains; vous aimez le
„ ſang, les meurtres; tous vos établiſſemens cho-
„ quent la nature, aviliſſent l'eſpece humaine;
„ &, ſous le double joug du Deſpotiſme & du
„ fanatiſme, vous l'écraſez de ſes Rois & de
„ ſes Dieux.

„ Pour nous, nous ſommes des hommes de
„ paix, nous ne faiſons ni ne voulons aucun
„ mal à rien de ce qui reſpire, non pas même
„ à nos Tirans : nous leur cédons ſans regret
„ le fruit de nos peines, contens de leur être
„ utiles & de remplir nos devoirs. Nos nom-
„ breux beſtiaux couvrent vos pâturages ; les
„ arbres plantés par nos mains vous donnent
„ leurs fruits & leurs ombres ; vos terres que
„ nous cultivons vous nourriſſent par nos ſoins :
„ un peuple ſimple & doux multiplie ſous vos
„ outrages, & tire pour vous la vie & l'abon-
„ dance du ſein de la mere commune où vous
„ ne ſavez rien trouver. Le ſoleil que nous
„ prenons à témoin de nos œuvres éclaire no-
„ tre patience & vos injuſtices ; il ne ſe lève
„ point ſans nous trouver occupés à bien fai-
„ re, & en ſe couchant il nous ramene au ſein
„ de nos familles nous préparer à de nouveaux
„ travaux.

„ Dieu ſeul ſait la vérité. Si malgré tout
„ cela nous nous trompons dans notre culte,
„ il eſt toujours peu croyable que nous ſo-
„ yons condamnés à l'enfer, nous qui ne fai-
„ ſons que du bien ſur la terre, & que vous
„ ſoyez les élus de Dieu, vous qui n'y faites
„ que du mal. Quand nous ſerions dans l'er-
„ reur, vous devriez la reſpecter pour votre
„ avantage. Notre piété vous engraiſſe, & la
„ votre vous conſume ; nous réparons le mal

„ que vous fait une Religion deſtructive. Cro-
„ yez-moi, laiſſez-nous un culte qui vous eſt
„ utile; craignez qu'un jour nous n'adoptions
„ le votre: c'eſt le plus grand mal qui vous
„ puiſſe arriver.“

J'ai tâché, Monſeigneur, de vous faire entendre dans quel eſprit a été écrite la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, & les conſidérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à préſent à quel égard vous pouvez qualifier ſa doctrine de blaſphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de ſcandaleux & de pernicieux au genre humain? J'en dis autant à ceux qui m'accuſent d'avoir dit ce qu'il falloit taire & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi ſur ce qui eſt utile ou nuiſible, indiſpoſent d'un mot le public crédule contre un Auteur bien intentionné. Eſt-ce apprendre au peuple à ne rien croire que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie? Eſt-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de ſon pays? Eſt-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au ſien? Eſt-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Eſt-ce ſe jouer de toute Religion, que reſpecter toutes les Religions? Enfin eſt-il donc ſi eſſenciel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout ſoit ôté?

Voila pourtant ce qu'on perſuade au Peuple quand on veut lui faire prendre ſon défenſeur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos mandemens, vos journaux le troublent & l'abuſent ſur mon compte. Il me croit un monſtre ſur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs ceſſeront enfin; mes écrits reſteront malgré vous pour votre honte. Les Chrétiens, moins prévenus y chercheront avec ſurpriſe les horreurs que vous prétendez y trouver; il n'y verront, avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puiſſent-ils y apprendre à être plus juſtes que leurs Peres! Puiſſent les vertus qu'ils y auront priſes me venger un jour de vos malédictions!

A l'egard des objections ſur les ſectes particulieres dans leſquelles l'univers eſt diviſé, que ne puis-je leur donner aſſez de force pour rendre chacun moins entêté de la ſienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette conſidération ſi frappante & ſi naturelle; que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre ſecte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les diviſent qu'à celles qui les uniſſent! Et au contraire,

négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentimens particuliers avec une espece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces sentimens qu'ils semblent moins raisonnables, & chacun voudroit suppléer à force de confiance à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, & dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à persécuter, à se battre, pour les choses qu'on entend le moins, & qu'il est le moins nécessaire d'entendre. On entasse en vain décisions sur décisions; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible; on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles; parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de sa petite idée, croit essenciel ce qui ne l'est point, & néglige l'essenciel véritable. Que si on leur propose des objections qu'ils ne peuvent résoudre, ce qui, vû l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils se dépitent comme des enfans, & parce qu'ils sont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne-foi, c'est sur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre histoire caractérise mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui: mais comme elle en dit

dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, & les ſimples qui liront mon Livre diront avec admiration: Quels tems angéliques ce devoient être que ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, & ſon auteur pourſuivi comme un malfaiteur! ſans doute alors tous les Ecrits reſpiroient la dévotion la plus ſublime, & la terre étoit couverte de ſaints!

Mais d'autres Livres demeureront. On ſaura, par exemple, que ce même ſiécle a produit un panégyriſte de la Saint Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'Egliſe, ſans que ni Parlement ni Prélat ait ſongé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux Livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre concluſion.

Les doctrines abominables ſont celles qui mènent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injuſtice & la violence en Siſtême, & de les faire découler de la clémence de Dieu? Je m'abſtiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez ſeulement, Monſeigneur, que ſi la France eût profeſſé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion ſi ſimple & ſi pure, qui

fait craindre Dieu & aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François; ce peuple si doux & si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions & de massacres, depuis l'Inquisition de Toulouse (38), jusqu'à la Saint Barthélemi, & depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux Dragonades; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue. Revenons, à présent, Monseigneur, à vos censures & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce Sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions

(38) Il est vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un écrivain de son ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes personnes, zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob caritatem, prædicans contra Albienses, in adjutorium sumsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset.* Antonin. in Chron. P. III. tit. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne ressemble guere à celle du Vicaire; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décrétes & l'autre canonise ceux qui la professent.

grand beſoin que Dieu nous atteſtât la parole des hommes; il eſt bien ſûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la ſienne, ſans ſe ſervir d'organes ſi ſuſpects. Le Vicaire ſe plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine: *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (39)!

Vous répondez. *Pour que cette plainte fût ſenſée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclurre que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a addreſſé ſa parole* (40).

Et tout au contraire, cette plainte n'eſt ſenſée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car ſi vous la ſuppoſez fauſſe, quelle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'eſt ſervi, puiſqu'il ne s'en eſt ſervi d'aucun? Vous doit-il compte des tromperies d'un impoſteur? Quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute & non pas la ſienne. Mais lorſque Dieu, maître du choix de ſes moyens, en choiſit par préference qui exigent de notre part tant de ſavoir & de ſi profondes diſcuſſions, le Vicaire a-t-il tort de dire: „ Voyons toutefois; examinons, comparons, vérifions. O ſi Dieu eût „ daigné me diſpenſer de tout ce travail, l'en

(39) Emile Tom. III. p. 141.
(40) *Mandement* in-4. p. 12. in-12. p. xxi.

„ aurois-je servi de moins bon cœur ? (41) "

Monseigneur, votre mineure est admirable. Il faut la transcrire ici toute entiere; j'aime à rapporter vos propres termes; c'est ma plus grande méchanceté.

Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation Chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athène, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événemens!

Si la matiere étoit moins grave & que j'eusse moins de respect pour vous, cette maniere de raisonner me fourniroit peut-être l'occasion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaise que j'oublie le ton qui convient au sujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au risque d'être plat dans ma réponse, il me suffit de montrer que vous vous trompez.

Considerez donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis savoir que Sparte & Rome ont existé, que parce que des Auteurs contemporains me le disent, & entre moi & un autre homme qui a

(41) Emile. ubi sup.

vécu loin de moi, il faut néceſſairement des intermédiaires; mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de ſi éloignés, qui en ont beſoin de tant d'autres? Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moïſe pour parler à Jean Jaques Rouſſeau?

D'AILLEURS nul n'eſt obligé ſous peine de damnation de croire que Sparte ait exiſté; nul pour en avoir douté ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'IL y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

QUELQUE atteſtés que ſoient, au gré même de l'incrédule Ciceron, pluſieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, & ſûrement je ne ſuis pas le ſeul. Mon expérience conſtante & celle de tous les hommes eſt plus forte en ceci que le témoignage

de quelques uns. Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue S^t. Jaques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris. „ Monseigneur, je sais que vous ne croyez ni à la béatitude de Saint Jean de Pâris, „ ni aux miracles qu'il a plu à Dieu d'opérer „ en public sur sa tombe, à la vue de la Ville du monde la plus éclairée & la plus nombreuse. Mais je crois devoir vous attester que „ je viens de voir ressusciter le Saint en personne dans le lieu où ses os ont été déposés. "

L'homme de la rue Saint Jaques ajoûte à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoûtez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentimens, sur son Confesseur, sur d'autres articles sem-

blables; & lorſqu'à ſon air comme à ſes diſcours vous aurez compris que c'eſt un pauvre Ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de confeſſion, il vous confirmera dans l'opinion qu'il eſt Janſéniſte; „Ah ah!“ lui direz-vous d'un air railleur; „ vous êtes convul„ ſionnaire, & vous avez vu reſſuſciter Saint „ Pâris ? Cela n'eſt pas fort étonnant; vous „ avez tant vu d'autres merveilles!“

Toujours dans ma ſuppoſition, ſans doute il inſiſtera: il vous dira qu'il n'a point vu ſeul le miracle; qu'il avoit deux ou trois perſonnes avec lui qui ont vu la même choſe, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter diſent l'avoir auſſi vu eux-mêmes. Là deſſus vous demanderez ſi tous ces témoins étoient Janſéniſtes? „Oui, „ Monſeigneur,“ dira-t-il; „ mais n'importe; „ ils ſont en nombre ſuffiſant, gens de bonnes „ mœurs, de bon ſens, & non récuſables; la „ preuve eſt complette, & rien ne manque à „ notre déclaration pour conſtater la vérité du „ fait.“

D'autres Evêques moins charitables enverroient chercher un Commiſſaire & lui conſigneroient le bon homme honoré de la viſion glorieuſe, pour en aller rendre grace à Dieu aux petites-maiſons. Pour vous, Monſeigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous vous contenterez de lui dire: „Je ſais que deux ou trois témoins, hon-

„ nêtes gens & de bon ſens, peuvent atteſter
„ la vie ou la mort d'un homme; mais je ne
„ ſais pas encore combien il en faut pour con-
„ ſtater la réſurrection d'un Janſéniſte. En at-
„ tendant que je l'apprenne, allez, mon en-
„ fant, tâcher de fortifier votre cerveau creux.
„ Je vous diſpenſe du jeûne, & voila de quoi
„ vous faire de bon bouillon. "

C'EST à peu près, Monſeigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme ſage à votre place. D'où je concluds que, même ſelon vous, & ſelon tout autre homme ſage, les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ne ſuffiſent plus pour conſtater des faits d'un autre ordre, & purement ſurnaturels: ſur quoi je vous laiſſe juger vous-même de la juſteſſe de votre comparaiſon.

VOICI pourtant la concluſion triomphante que vous en tirez contre moi. *Son ſcepticiſme n'eſt donc ici fondé que ſur l'intérêt de ſon incrédulité* (42). Monſeigneur, ſi jamais elle me procure un Evêché de cent mille Livres de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

CONTINUONS maintenant à vous tranſcrire, en prenant ſeulement la liberté de reſtituer au beſoin les paſſages de mon Livre que vous tronquez.

„ QU'UN

(42) *Mandement* in-4. pag. 12. in-12. p. XXII.

„ Qu'un homme, *ajoûte-t-il plus loin*, vienne
„ nous tenir ce langage : Mortels, je vous an-
„ nonce les volontés du Très-Haut ; reconnois-
„ sez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne
„ au soleil de changer son cours, aux étoiles
„ de former un autre arrangement, aux mon-
„ tagnes de s'applanir, aux flots de s'élever,
„ à la terre de prendre un autre aspect : à ces
„ merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant
„ le maître de la nature ? " *Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien ?*

Bien plus que cela, Monseigneur ; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être Chrétien.

Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoûte : „ Reste enfin,
„ dit-il, l'examen le plus important dans la
„ doctrine annoncée ; car puisque ceux qui di-
„ sent que Dieu fait ici-bas des miracles, pré-
„ tendent que le Diable les imite quelquefois,
„ avec les prodiges les mieux constatés nous ne
„ sommes pas plus avancés qu'auparavant, &
„ puisque les Magiciens de Pharaon osoient, en
„ présence même de Moïse, faire les mêmes si-
„ gnes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu,
„ pourquoi dans son absence n'eussent-ils pas,
„ aux mêmes titres, prétendu la même autori-
„ té ? Ainsi donc, après avoir prouvé la doc-
„ trine par le miracle, il faut prouver le mi-
„ racle par la doctrine, de peur de prendre

„ l'œuvre du Démon pour l'œuvre de Dieu (43).
„ Que faire en pareil cas pour éviter le dialè-
„ le? Une seule chose; revenir au raisonne-
„ ment, & laisser-là les miracles. Mieux eût
„ valu n'y pas recourir."

C'est dire; qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monseigneur, c'est dire; qu'on me montre des miracles & je croirai aux miracles. *C'est dire; qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire.* Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moïse (44); qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

J'ai dit que c'étoit-là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurciroit qu'avec des distinctions tout au moins très-subtiles: c'est encore une de mes prédictions; en voici l'accomplissement.

Quand une doctrine est reconnue vraye, divine, fondée sur une Révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves;

(43) Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le Lecteur pourra consulter l'un & l'autre dans le Livre même. T. III. pag. 145 & suiv.

(44) Deutéron. c. XIII.

c'eſt-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme ſa Miſſion, ſa prédication par des miracles qui ſont le témoignage même de la divinité. Ainſi la doctrine & les miracles ſont des argumens reſpectifs dont on fait uſage, ſelon les divers points de vûe où l'on ſe place dans l'étude & dans l'enſeignement de la Religion. Il ne ſe trouve là, ni abus du raiſonnement, ni ſophiſme ridicule, ni cercle vicieux (45).

Le Lecteur en jugera. Pour moi je n'ajoûterai pas un ſeul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes paſſages; mais c'eſt avec le votre que je veux vous répondre ici.

Où eſt donc, M. T. C. F., la bonne-foi philoſophique dont ſe pare cet Ecrivain?

Monseigneur, je ne me ſuis jamais piqué d'une bonne foi philoſophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'oſe même plus trop parler de la bonne-foi Chrétienne, depuis que les ſoi-diſans Chrétiens de nos jours trouvent ſi mauvais qu'on ne ſupprime pas les objections qui les embarraſſent. Mais pour la bonne-foi pure & ſimple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre eſt la plus facile à trouver ici?

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennent intéreſſans. Il faut donc continuer à vous tranſcrire. Je voudrois dans des diſcuſſions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

(45) *Mandement* in-4. pag. 13. in-12. p. xxiij.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation Chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle.

On auroit raison, sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase; car si le verbe relatif *y défere* se rapporte à la Révélation Chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation; comme si c'étoit rejetter une doctrine que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même tems pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage. „ J'avoue que la „ majesté des Ecritures m'étonne; la sainteté

„ de l'Evangile (46) parle à mon cœur. Vo-
„ yez les Livres des Philoſophes, avec toute
„ leur pompe; qu'ils ſont petits près de celui-
„ là! Se peut-il qu'un Livre à la fois ſi ſubli-
„ me & ſi ſimple ſoit l'ouvrage des hommes?
„ Se peut-il que celui dont il fait l'hiſtoire ne
„ ſoit qu'un homme lui-même? Eſt-ce là le ton
„ d'un enthouſiaſte ou d'un ambitieux ſectaire?
„ Quelle douceur, quelle pureté dans ſes
„ mœurs! Quelle grace touchante dans ſes in-
„ ſtructions! quelle élévation dans ſes maxi-
„ mes! quelle profonde ſageſſe dans ſes diſ-
„ cours! quelle préſence d'eſprit, quelle fineſſe
„ & quelle juſteſſe dans ſes réponſes! quel em-
„ pire ſur ſes paſſions! Où eſt l'homme, où
„ eſt le Sage qui fait agir, ſouffrir & mourir
„ ſans foibleſſe & ſans oſtentation (47)? Quand
„ Platon peint ſon Juſte imaginaire couvert de
„ tout l'opprobre du crime, & digne de tous
„ les prix de la vertu, il peint trait pour trait

(46) La négligence avec laquelle M. de Beaumont me tranſcrit lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis, *la majeſté de l'Ecriture* au lieu de, *la majeſté des Ecritures*; & il a mis, *la ſainteté de l'Ecriture* au lieu de, *la ſainteté de l'Evangile*. Ce n'eſt pas, à la vérité, me faire dire des héréſies; mais c'eſt me faire parler bien niaiſement.

(47) Je remplis, ſelon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont; non qu'abſolument celles qu'il fait ici ſoient inſidieuſes, comme en d'autres endroits; mais parce que le défaut de ſuite & de liaiſon affoiblit le paſſage quand il eſt tronqué; & auſſi parce que mes perſécuteurs ſupprimant avec ſoin tout ce que j'ai dit de ſi bon cœur en faveur de la Religion, il eſt bon de le rétablir à meſure que l'occaſion s'en trouve.

„ Jéſus-Chriſt : la reſſemblance eſt ſi frappante
„ que tous les Peres l'ont ſentie, & qu'il n'eſt
„ pas poſſible de s'y tromper. Quels préjugés,
„ quel aveuglement ne faut-il point avoir pour
„ oſer comparer le fils de Sophroniſque au fils
„ de Marie ? Quelle diſtance de l'un à l'autre !
„ Socrate mourant ſans douleur, ſans ignomi-
„ nie, ſoutint aiſément juſqu'au bout ſon per-
„ ſonnage, & ſi cette facile mort n'eût honoré
„ ſa vie, on douteroit ſi Socrate, avec tout
„ ſon eſprit, fut autre choſe qu'un Sophiſte.
„ Il inventa, dit-on, la morale. D'autres avant
„ lui l'avoient miſe en pratique ; il ne fit que
„ dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit que met-
„ tre en leçons leurs exemples. Ariſtide avoit
„ été juſte avant que Socrate eût dit ce que
„ c'étoit que juſtice ; Léonidas étoit mort pour
„ ſon pays avant que Socrate eût fait un de-
„ voir d'aimer la patrie ; Sparte étoit ſobre a-
„ vant que Socrate eût loué la ſobriété : avant
„ qu'il eût défini la vertu, Sparte abondoit en
„ hommes vertueux. Mais où Jéſus-avoit-il pris
„ parmi les ſiens cette morale élevée & pure,
„ dont lui ſeul a donné les leçons & l'exem-
„ ple ? Du ſein du plus furieux fanatiſme la
„ plus haute ſageſſe ſe fit entendre, & la ſim-
„ plicité des plus héroïques vertus honora le
„ plus vil de tous les peuples. La mort de So-
„ crate philoſophant tranquillement avec ſes
„ amis eſt la plus douce qu'on puiſſe déſirer ;

„ celle de Jéſus expirant dans les tourmens,
„ injurié, raillé, maudit de tout un peuple,
„ eſt la plus horrible qu'on puiſſe craindre.
„ Socrate prenant la coupe empoiſonnée bénit
„ celui qui la lui préſente & qui pleure. Jé-
„ ſus, au milieu d'un ſupplice affreux, prie
„ pour ſes bourreaux acharnés. Oui, ſi la vie
„ & la mort de Socrate ſont d'un Sage, la vie
„ & la mort de Jéſus ſont d'un Dieu. Dirons-
„ nous que l'hiſtoire de l'Evangile eſt inventée
„ à plaiſir? Non, ce n'eſt pas ainſi qu'on in-
„ vente, & les faits de Socrate dont perſonne
„ ne doute ſont moins atteſtés que ceux de
„ Jéſus-Chriſt. Au fond c'eſt reculer la difficul-
„ té ſans la détruire. Il ſeroit plus inconceva-
„ ble que pluſieurs hommes d'accord euſſent
„ fabriqué ce Livre qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en
„ ait fourni le ſujet. Jamais des Auteurs Juifs
„ n'euſſent trouvé ni ce ton ni cette morale,
„ & l'Evangile a des caracteres de vérité ſi
„ grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimi-
„ tables que l'inventeur en ſeroit plus éton-
„ nant que le Héros (48). "

(49) *Il ſeroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous ſais gré, Monſeigneur, de cet aveu; c'eſt une injuſtice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la

(48) Emile. T. III. pag. 179 *& ſuiv.*
(49) *Mandement* in-4 pag. 14. in-12. p. XXV.

preuve négative qui vous fait dire *on croiroit*, au lieu d'*on croit*.

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conséquence de l'Evangile & de la sublimité que j'y vois, sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me soutiendroit qu'il n'existe pas, je saurois très-bien que tout l'univers ment, ou se trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un seul. L'Evangile est la piece qui décide, & cette piece est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y soit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin: cela est immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le sens où il y en auroit, l'historique de ce Saint Livre, de ses auteurs, du tems où il a été composé, &c. rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du Vicaire Savoyard.

Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même; le voilà confondu par ses propres aveux. Je vous laisse jouïr de toute ma confu-

sion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajoûter?* „ Avec tout cela ce même Evangile est „ plein de choses incroyables, de choses qui „ répugnent à la raison, & qu'il est impossible „ à tout homme sensé de concevoir ni d'admet- „ tre. Que faire au milieu de toutes ces con- „ tradictions? Etre toujours modeste & circons- „ pect; respecter en silence (50) ce qu'on ne „ sauroit ni rejetter ni comprendre, & s'hu- „ milier devant le grand Etre qui seul sait la „ vérité. Voila le scepticisme involontaire où „ je suis resté. " *Mais le scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un Livre qui ne sauroit être inventé par les hommes? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en se-*

(50) Pour que les hommes s'imposent ce respect & ce silence, il faut que quelqu'un leur dise une fois les raisons d'en user ainsi. Celui qui connoit ces raisons peut les dire, mais ceux qui censurent & n'en disent point, pourroient se taire. Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute chose utile: mais il n'est gueres permis à un particulier d'en censurer publiquement un autre: c'est s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voila pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni réprimander personne. J'ai dit à mon siécle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier, & s'il m'est arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute sorte de bienséance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me semble que tous ces Messieurs qui se mettent si fiérement en avant pour m'enseigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à suivre..

roit plus étonnant que le Héros? C'eſt bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (51)

MONSEIGNEUR, vous me taxez d'iniquité ſans ſujet; Vous m'imputez ſouvent des menſonges & vous n'en montrez aucun. Je m'impoſe avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en uſer.

LE SCEPTICISME du Vicaire eſt involontaire par la raiſon même qui vous fait nier qu'il le ſoit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile il le rejetteroit par les raiſons déduites auparavant, ſi l'eſprit divin qui brille dans la morale & dans la doctrine de ce Livre ne lui rendoit toute la force qui manque au témoignage des hommes ſur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choſes admirables qu'il renferme & que l'eſprit humain peut entendre; mais quant aux choſes incroyables qu'il y trouve, *leſquelles répugnent à ſa raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre*, il les *reſpecte en ſilence ſans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui ſeul ſait la vérité.* Tel eſt ſon ſcepticiſme; & ce ſcepticiſme eſt bien involontaire, puiſqu'il eſt fondé ſur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raiſon de reſter en ſuſpens. Ce ſcepticiſme eſt celui de tout Chrétien raiſonnable & de bonne

(51) *Mandement* in-4. p. 14. in 12. p. XXVI.

foi qui ne veut ſavoir des choſes du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à ſa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre *les queſtions peu ſenſées, qui ſont ſans inſtruction, & qui n'engendrent que des combats.* (52)

D'ABORD vous me faites rejetter la révélation pour m'en tenir à la Religion naturelle, & premierement, je n'ai point rejetté la Révélation. Enſuite vous m'accuſez *de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la néceſſité;* & votre unique preuve eſt dans le paſſage ſuivant que vous rapportez. „ Si je me trompe, c'eſt de bonne foi. Cela „ ſuffit (53) pour que mon erreur ne me ſoit „ pas imputée à crime; quand vous vous trompe„ riez de même, il y auroit peu de mal à cela.“ *C'eſt à-dire*, continuez-vous, *que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fût elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſiſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain?* (54)

POUR vous, Monſeigneur, vous ne pourrez

(52) Timoth: C. II. v. 23.

(53) Emile Tom. III. p. 21. M. de Beaumont a mis *cela me ſuffit.*

(54) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. XXVII.

pas dire ici comme le Vicaire; *Si je me trompe, c'eſt de bonne foi:* car c'eſt bien évidemment à deſſein qu'il vous plait de prendre le change & de le donner à vos Lecteurs; c'eſt ce que je m'engage à prouver ſans replique, & je m'y engage ainſi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La profession du Vicaire Savoyard eſt compoſée de deux parties. La premiere, qui eſt la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frapantes & neuves eſt deſtinée à combattre le moderne matérialiſme, à établir l'exiſtence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur eſt capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point: parce qu'elle vous eſt fort indifférente, & qu'au fond la cauſe de Dieu ne vous touche gueres, pourvû que celle du Clergé ſoit en ſûreté.

La seconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propoſe des doutes & des difficultés ſur les révélations en général, donnant pourtant à la notre ſa véritable certitude dans la pureté, la ſainteté de ſa doctrine, & dans la ſublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette ſeconde partie eſt de rendre chacun plus réſervé dans ſa Religion à taxer les autres de mauvaiſe foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne ſont pas tellement démonſtratives à

tous les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette seconde partie écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenables, est la seule qui ait attiré votre attention & celle des Magistrats. Vous n'avez eu que des buchers & des injures pour réfuter mes raisonnemens. Vous avez vû le mal dans le doute de ce qui est douteux; vous n'avez point vû le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui est vraiment essenciel à la Religion, est décisive & dogmatique. L'Auteur ne balance pas, n'hésite pas. Sa conscience & sa raison le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme: il est fortement persuadé.

Il commence l'autre au contraire par déclarer que *l'examen qui lui reste à faire est bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, mistere, obscurité; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance; qu'il n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la raison; qu'il ignore lui même s'il est dans l'erreur, & que toutes ses affirmations ne sont ici que des raisons de douter.* (55) Il propose donc ses objections, ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses grandes & fortes raisons de croire; & de toute cette discussion résulte la certitude des dogmes essenciels & un scepticisme respectueux sur les autres. A la fin de cette seconde partie il insiste

(55) Emile Tom. III. p 131.

de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. *Si j'étois plus sûr de moi, j'aurois*, dit-il, *pris un ton dogmatique & décisif; mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions; je vous ai dit mes raisons de douter & de croire. Maintenant c'est à vous de juger* (56).

Lors donc que dans le même écrit l'auteur dit; *Si je me trompe, c'est de bonne-foi; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*; je demande à tout lecteur qui a le sens-commun & quelque sincérité, si c'est sur la premiere ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur; sur celle où l'auteur affirme ou sur celle où il balance? Si ce soupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la Révélation? Vous avez pris le premier parti contre toute raison, & dans le seul désir de me rendre criminel; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monseigneur, où sont, je ne dis pas l'équité, la charité Chrétienne, mais le bon sens & l'humanité?

Quand vous auriez pu vous tromper sur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût désabusé malgré vous.

(56) Ibid p. 192.

Car lorſqu'il dit; *cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi: Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où ſeroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce ſeroit un crime, qui eſt-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber ſur la Religion naturelle, & le diſcours du Vicaire ſeroit un vrai galimathias dans le ſens que vous lui prêtez. Il eſt donc impoſſible de déduire du paſſage que vous rapportez, que *je n'admets pas la Religion naturelle* ou que *je n'en reconnois pas la néceſſité*; il eſt encore impoſſible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce ſont vos termes, *regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi*; & il eſt même impoſſible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'eſt pas démontré, rien ne ſauroit jamais l'être, ou il faut que je ſois un inſenſé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriſer d'une miſſion divine pour débiter des abſurdités, le Vicaire met aux priſes un Inſpiré, qu'il vous plait d'appeller chrétien, & un raiſonneur, qu'il vous plait d'appeller incrédule, & il les fait diſputer chacun dans leur langage, qu'il déſaprouve, & qui très-ſûrement n'eſt ni le ſien ni le

mien. (57) Là-dessus vous me taxez d'*une insigne mauvaise foi*, (58) & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien? & si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un Inspiré que ce soit un catholique, & de celles que réfute un raisonneur, que ce soit un mécréant? Vous auriez bien pû, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile & de déraison; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

Si la raison & la Révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même.* (59). Voila un grand aveu que vous nous faites là: car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô Impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles: mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des misteres comme sur des charbons ardens; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans

(57) Emile Tom. III. p. 151.
(58) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. XXVIII.
(59) *Mandement* in-4 p. 15, 16, in-12. p. XXVIII.

dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'élémens à la raison est que la partie est moindre que le tout, & c'est pour avoir affirmé le contraire que l'Inspiré vous paroît tenir un discours plein d'inepties. Or selon vôtre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jésus fit la derniere Céne avec ses disciples & qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main, &, s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

Voila donc bien clairement, bien préciſément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Causans qui puisse vous tirer d'affaire.

Je Sais bien que vous avez encore la ressource de Saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles il convient qu'ils n'ont aucun sens; *mais*, dit naïvement ce Pere de l'Eglise, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet* (60).

(60) *Dictum est tamen tres personæ, non ut aliquid dicerentur, sed ne tacerentur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

Tout bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article & sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raison.

La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. (61), Nos Catholiques, " *lui fait-il dire*, „ font grand bruit de l'auto- „ rité de l'Eglise : mais que gagnent-ils à cela, „ s'il leur faut un aussi grand appareil de preu- „ ves pour cette autorité qu'aux autres sectes „ pour établir directement leur doctrine? L'E- „ glise décide que l'Eglise a droit de décider. „ Ne voila-t-il pas une autorité bien prouvée? " *Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi; je décide que je suis infaillible; donc je le suis? imputation calomnieuse, M. T. C. F.* Voila, Monseigneur, ce que vous assurez : il nous reste à voir vos preuves. En attendant, oseriez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Eglise par l'autorité de l'Eglise, *ut in se virtualiter reflexam?* S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuse.

(62) *La constitution du Christianisme, l'esprit*

(61) *Mandement* in-4. p. 15. in-12. p. xxvi.
(62) *Mandement* ibid.

de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse de l'esprit humain tendent à démontrer que l'Eglise établie par Jésus-Christ est une Eglise infaillible. Monseigneur, vous commencez, par nous payer-là de mots qui ne nous donnent pas le change: Les discours vagues ne font jamais preuve, & toutes ces choses qui tendent à démontrer, ne démontrent rien. Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration: le voici.

Nous assûrons que comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours (63).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve? Ne seriez-vous point l'Eglise ou ses chefs? A vos manieres d'argumenter vous paroissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint Esprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'Imposteur? De grace, voyez cela vous-mêmes; car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien, consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit. *Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions* (64).

En effet, quel est ici le raisonnement du Vicaire? Pour choisir entre les Religions diver-

(63) Ibid: cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

(64) Emile Tom. III. p. 165.

ſes, il faut, dit-il, de deux choſes l'une; ou entendre les preuves de chaque ſecte & les comparer; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous inſtruiſent. Or le premier moyen ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir, & le ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme. Ou c'eſt l'Egliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit; *je décide que je ſuis infaillible*; *donc je le ſuis*: & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux; Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine: Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'inſtruction, & le peuple n'eſt pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Egliſe chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Proteſtans. Comment donc ſe déterminera-t-il d'une maniere raiſonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent? Mais alors le Turc ſe déterminera de même. En quoi le Turc eſt-il plus coupable que nous? Voila, Monſeigneur, le raiſonnement auquel vous n'avez pas répondu

& auquel je doute qu'on puiſſe répondre (65). Votre franchiſe Epiſcopale ſe tire d'affaire en tronquant le paſſage de l'Auteur de mauvaiſe foi.

Grace au Ciel j'ai fini cette ennuyeuſe tâche. J'ai ſuivi pied-à-pied vos raiſons, vos citations, vos cenſures, & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reſte le ſeul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace; très ſûr que quand celui qui gémit ſur les miſeres du peuple, & qui les éprouve, eſt accuſé par vous d'empoiſonner les ſources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne ſente ce que vaut un pareil diſcours. Si le Traité du Contract Social n'exiſtoit pas, & qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puiſſances, ſeroient un des faits que je citerois en preuve,

(65) C'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent ſe gardent bien de toucher. Il n'y a rien de ſi commode que de répondre avec des injures & de ſaintes déclamations; on élude aiſément tout ce qui embarraſſe. Auſſi faut-il avouer qu'en ſe chamaillant entre eux les Theologiens ont bien des reſſources qui leur manquent vis-à-vis des ignorans, & auxquelles il faut alors ſuppléer comme ils peuvent. Ils ſe payent réciproquement de mille ſuppoſitions gratuites qu'on n'oſe récuſer quand on n'a rien de mieux à donner ſoi-même. Telle eſt ici l'invention de je ne ſais quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de tranſmettre du pere à l'enfant. Mais ils réſervent ce jargon pour diſputer avec les Docteurs; s'ils s'en ſervoient avec nous autres profanes, ils auroient peur qu'on ne ſe moquât d'eux.

& le sort de l'Auteur en seroit un autre encore plus frappant. Il ne me reste plus rien à dire à cet égard; mon seul exemple a tout dit, & la passion de l'intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles. C'est le Décret contre ma personne, c'est mon Livre brûlé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pieces justificatives: Mes sentimens sont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

Je viens, Monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles sont au-dessus de toute réplique où regne le sens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre où l'on sent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le sincere amour du bien & le zêle de la vérité? Un Livre où l'Auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent ses lecteurs de se défier de ses idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raison? Un Livre qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux Loix en toute chose, & même en matiere de Religion? Un Livre enfin où la cause de la

divinité eſt ſi bien défendue, l'utilité de la Religion ſi bien établie, où les mœurs ſont ſi reſpectées, où l'arme du ridicule eſt ſi bien ôtée au vice, où la méchanceté eſt peinte ſi peu ſenſée, & la vertu ſi aimable? Eh! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêveries, comme les chimeres les plus douces qui puiſſent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire; s'il exiſtoit en Europe un ſeul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fuſſent vraiment utiles & ſaines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des ſtatues. Je connoiſſois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoiſſance; je ne les connoiſſois pas aſſez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raiſonné dans vos cenſures, il me reſte à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures: Mais puiſque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne ſont que les vôtres, n'eſt-ce pas dire aſſez que les injures qui les ſuivent ne doivent pas être pour moi. Vous chargez mon ouvrage des épithètes les plus odieuſes, & moi je ſuis un homme abominable, un téméraire, un impie, un impoſteur. Charité Chrétienne, que vous avez

un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jésus-Christ!

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphèmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensans qu'il vous plaît de tenir sur mon compte? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Antechrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici. C'est le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu & pervertis dans la foi (66).

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne soit très-bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un tems où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & sur-tout de l'accomplissement.

D'après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Episcopale s'égaye à des antithèses, & où je me trouve un personnage

(66) *Mandement* in-4. pag. 4. in-12. p. xvii.

fort plaisant. Cet endroit, Monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne sauroit faire une satire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit.

Du sein de l'erreur, (Il est vrai que j'ai passé ma jeunesse dans vôtre Eglise.) *il s'est élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la philosophie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) *sans être véritablement philosophe* : (Oh ! d'accord : je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit; & je n'y renonce assurément pas par modestie.) *esprit doué d'une multitude de connoissances* (J'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois savoir.) *qui ne l'ont pas éclairé*, (elles m'ont appris à ne pas penser l'être.) *& qui ont répandu les ténèbres dans les autres esprits :* (Les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumiere de l'erreur.) *caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite ;* (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penser comme tout le monde?) *alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées ;* (La simplicité des mœurs élève l'ame; quant au faste de mes pensées, je ne sais ce que c'est.) *le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés ;* (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques : il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obscurité de la retraite avec le desir d'être connu de tout le monde :* (Mon-

ſeigneur, vous voila comme les faiſeurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit & penſé dans ſa chambre. Si c'eſt ce déſir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment-il m'eſt venu ſi tard, ou pourquoi j'ai tardé ſi longtems à le ſatisfaire?) *On l'a vû invectiver contre les ſciences qu'il cultivoit*; (Cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiſer l'excellence de l'Evangile*, (toujours & avec le plus vrai zêle.) *dont il détruiſoit les dogmes*; (Non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs.* (Ames honnêtes, eſt-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus!)

Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du ſiécle pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un ouvrage ſur l'inégalité des conditions*, (Pourquoi des conditions? ce n'eſt là ni mon ſujet ni mon titre.) *il avoit rabbaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes*; (Lequel de nous deux l'élève ou l'abbaiſſe, dans l'alternative d'être bête ou méchant?) *dans une autre production plus récente il avoit inſinué le poiſon de la volupté:* (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche ſubſtituer le charme de la volupté! Mais raſſurez-vous, Monſeigneur; vos

Prêtres ſont à l'épreuve de l'Héloïſe; ils ont pour préſervatif l'Aloïſia.) *Dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion.* (Cette imputation a déja été examinée.)

Voila, Monſeigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoiſſez point, & que vous ne jugez que ſur des ouï dire. Eſt-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenſeur? Accordons que vous voulez préſerver votre troupeau du poiſon de mon Livre; pourquoi des perſonnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite ſi peu chrétienne, mais je ſais que défendre ſa Religion par de telles armes, c'eſt la rendre fort ſuſpecte aux gens de bien.

Cependant c'eſt moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne propoſant que des doutes, & même avec tant de réſerve; en n'avançant que des raiſons, & même avec tant de reſpect, en n'attaquant perſonne, en ne nommant perſonne? Et vous, Monſeigneur, comment oſez-vous traiter ainſi celui dont vous parlez avec ſi peu de juſtice & de bienſéance, avec ſi peu d'égard, avec tant de légereté?

Vous me traitez d'impie; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuſer, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre ſuprême que pour lui rendre la

gloire qui lui eſt due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies ſont ceux qui profanent indignement la cauſe de Dieu en la faiſant ſervir aux paſſions des hommes. Les impies ſont ceux qui, s'oſant porter pour interprêtes de la divinité, pour arbitres entre elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui ſont dus. Les impies ſont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu ſur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies ſont ceux qui font lire des Libelles dans les Egliſes..... A cette idée horrible tout mon ſang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'uſage que vous oſez faire de ſa maiſon.

Vous me traitez d'Impoſteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penſer, j'erre; mais où eſt mon impoſture? Raiſonner & ſe tromper; eſt-ce en impoſer? Un ſophiſte même qui trompe ſans ſe tromper n'eſt pas un impoſteur encore, tant qu'il ſe borne à l'autorité de la raiſon, quoiqu'il en abuſe. Un impoſteur veut être cru ſur ſa parole, il veut lui-même faire autorité. Un impoſteur eſt un fourbe qui veut en impoſer aux autres pour ſon profit, & où eſt, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les impoſteurs ſont, ſelon Ulpien, ceux qui font des preſtiges, des imprécations, des

exorciſmes : or aſſurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous diſcourez à votre aiſe, vous autres hommes conſtitués en dignité ! Ne reconnoiſſant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous impoſez, loin de vous faire un devoir d'être juſtes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible ſans répondre de vos iniquités à perſonne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; ſur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la pouſſiere. Les uns décrétent & brûlent, les autres diffament & deshonorent ſans droit, ſans raiſon, ſans mépris, même ſans colere, uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné ſe trouve ſur leur chemin. Quand vous nous inſultez impunément, il ne nous eſt pas même permis de nous plaindre, & ſi nous montrons notre innocence & vos torts, on nous accuſe encore de vous manquer de reſpect.

Monseigneur, vous m'avez inſulté publiquement : Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je puſſe vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparuſſions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement ; vous y ſeriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une ré-

paration auſſi publique que l'offenſe l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on eſt diſpenſé d'être juſte; & je ne ſuis rien. Cependant, vous qui profeſſez l'Evangile; vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous ſavez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignez, Monſeigneur, agréer mon profond reſpect.

A Môtiers le 18. Novembre 1762.

J. J. ROUSSEAU.

AVIS *de l'Imprimeur.*

L'Auteur de cet Ouvrage ne s'étant pas trouvé à portée de revoir les épreuves, on ne doit point lui attribuer les fautes qui peuvent s'y être gliſſées malgré tous mes ſoins pour la correction.